

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 06

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-141

**CONTRAT DE VILLE
ACCORD-CADRE 2026-2030**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 25 août 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 septembre 2025.

LE MAIRE



[Signature]

Pour le Maire empêché

Annick LE TOULLEC

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 septembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 2 septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par Mme Catherine Gossard, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par M. Guy Pernic, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria Ali, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville et Mme Paméla Trécasce par Mme Honorine Lavielle.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Brigitte Cadet à 17h17 (affaire n° 2025-136)

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

**CONTRAT DE VILLE
ACCORD-CADRE 2026-2030**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 6 de la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n° 2024-1212 du 27 décembre 2024 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et en Polynésie française ;

Vu la circulaire du 19 mars 2025, relative à l'élaboration des contrats de ville 2025-2030 dans les Outre-mer ;

Considérant que le contrat de ville 2026-2030 vise à renforcer les actions en faveur des quartiers prioritaires et à améliorer le cadre de vie des habitants ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de valider les grands principes de l'accord-cadre 2026-2030 du Contrat de ville ;

Article 2 : d'approuver la poursuite du processus d'élaboration selon les orientations exposées ;

Article 3 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer l'accord-cadre et tout document et acte afférents au Contrat de Ville.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Pour le Maire empêché

Annick LE TOULLEC

CONTRAT DE VILLE ACCORD-CADRE 2026-2030

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'accord-cadre du Contrat de ville 2026–2030, entre la Ville, les services de l'État et leurs partenaires locaux.

De 2015 à 2024, l'action de la politique de la ville au Port a gagné en cohérence et en intensité et s'est traduite notamment par :

- l'amélioration tangible du cadre de vie (sécurisation, propreté, transition "durable") portée par un réseau d'acteurs de proximité passé en nombre de 7 à 30 ;
- des réalisations visibles sur le territoire (19 jardins partagés, plus de 20 fresques) qui ancrent une présence de terrain au service des habitants ;
- un développement économique et de l'emploi avec une offre d'insertion territorialisée (maillage, Structures Insertion par l'Activité Economique -SIAE-, collectif AKAPE), des actions plus nombreuses en faveur des publics éloignés et un soutien accru aux créations d'activités ;
- la labellisation « Cité Educative » en 2019 qui a structuré des réponses en faveur de la persévérance et réussite éducative (+ 9 595 jeunes concernés) et consolidé l'accompagnement à la parentalité (Maison de l'Education et de la Parentalité – MEP-, Passerelles, Ouvrir l'Ecole aux Parents Allophones -OEPA-), en facilitant aussi l'accès à la culture par des résidences en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- la consolidation de la participation des habitants (25 Conseils citoyens accompagnés, 41 projets Fonds Participation Habitants, 22 Agoras sur 6 quartiers), installant une méthode de co-construction qui constitue le socle du nouvel accord-cadre 2026–2030.

La circulaire du 19 mars 2025, relative à l'élaboration des Contrats de ville 2025-2030 dans les Outre-mer, pose le nouveau cadre de la politique de la ville. Il a pour ambition affirmée d'en faire un véritable levier de transformation sociale et territoriale. La Ville du Port s'inscrit pleinement dans cette nouvelle dynamique en visant les objectifs majeurs suivants :

- Réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire ;
- Structurer le volet éducation du Contrat de ville en s'appuyant sur le label Cité éducative (cadre, alliances, pilotage) dans lequel est à présent intégré le Programme de Réussite Éducative (PRE) comme dispositif-clé pour les parcours individualisés ;
- Faciliter l'accès à la santé pour les habitants, en co-pilotage avec le Contrat Local de Santé (CLS) ;
- Renforcer l'accès aux droits et à l'emploi par la consolidation des parcours d'insertion ;
- Améliorer le cadre de vie en collaboration étroite avec le Programme Nationale de Renouvellement Urbain (PNRU) ;
- Préserver la cohésion sociale en cohérence avec la Convention Territoriale Globale (CTG) et maintenir la tranquillité publique avec l'appui du Comité Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Considérant la volonté de renforcer l'articulation avec les dispositifs PRE, CLS et CTG, l'accord-cadre 2026-2030 sera signé également par le président du Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS).

S'agissant de la délimitation des QPV, la géographie a évolué et intègre désormais le quartier de l'Épuisement dans le périmètre rebaptisé « Le Port – Secteur Ouest », anciennement intitulé « 1ère et 2ème couronne ». Le QPV anciennement nommé « 4ème couronne » devient, quant à lui, « Rivière-des -Galets – Moulin Joli ».

Ce nouveau cadre permettra une meilleure articulation avec les autres politiques publiques du territoire, une gouvernance locale renforcée, et une implication accrue des habitants dans la définition des actions.

Il est demandé au conseil municipal :

- de valider les grands principes de l'accord-cadre 2026–2030 du Contrat de ville ;
- d'approuver la poursuite du processus d'élaboration selon les orientations exposées ;
- d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer l'accord-cadre et tout document et acte afférents au Contrat de Ville.

Pièces jointes :

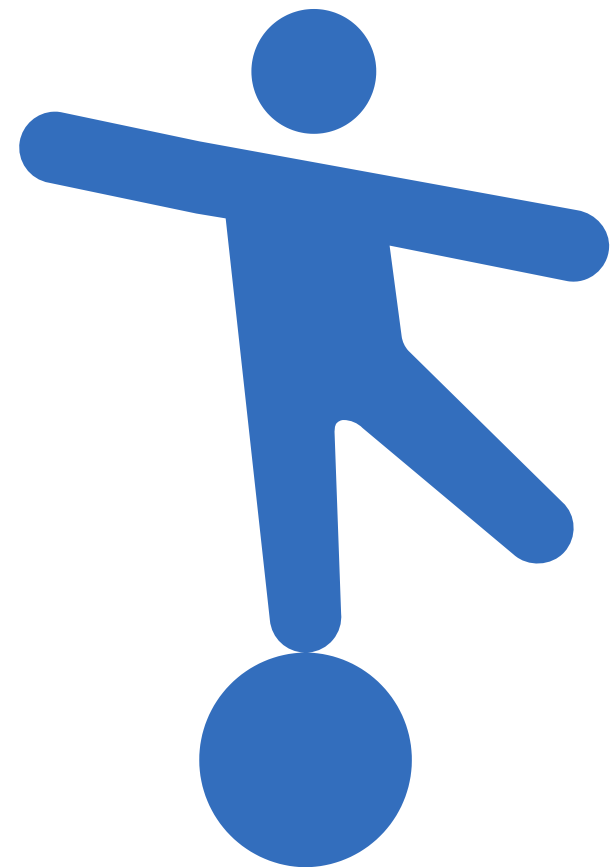
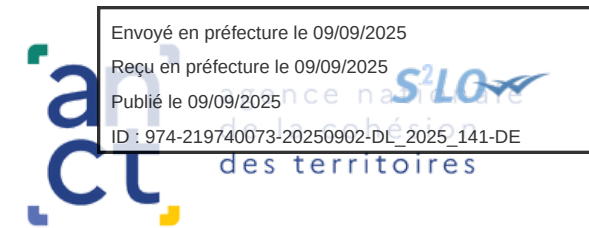
- Bilan du Contrat de ville 2015 – 2024
- Projet d'accord-cadre du Contrat de ville 2026–2030



CONTRAT DE VILLE

BILAN 2015 -2024

4 ENJEUX PRIORITAIRES

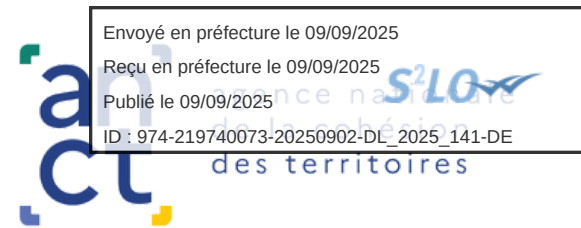


1. Cadre de vie et Habitat
2. Développement Economique et Emploi
3. Cohésion sociale
4. Construction Collaborative et Participation des habitants



1. Cadre de vie & Habitat

Cadre de vie & Habitat



**Renforcer le sentiment de
sécurité au sein des
quartiers**

**Embellir et réinvestir
l'espace public**

**Offrir une dynamique
de proximité
accessible à tous**

**Prévenir des
incivilités et
de la
délinquance**

**Multiplier la
présence
d'acteurs de
proximité sur
le terrain**

**Accompagner
les initiatives
locales et
citoyennes**

**Donner à l'habitant une place active dans
l'évolution de son quartier**

2015

2015 - 2018
**Création d'un environnement
serein et respecté**

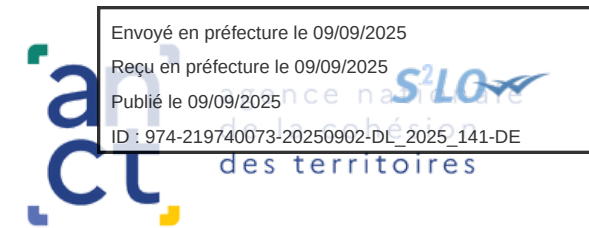
2016 - 2024
Un réseau d'acteurs de proximité en constante évolution

2019 - 2024
**Création d'un cadre de vie plus
durable et accessible à tous**

2024

Cadre de vie & Habitat

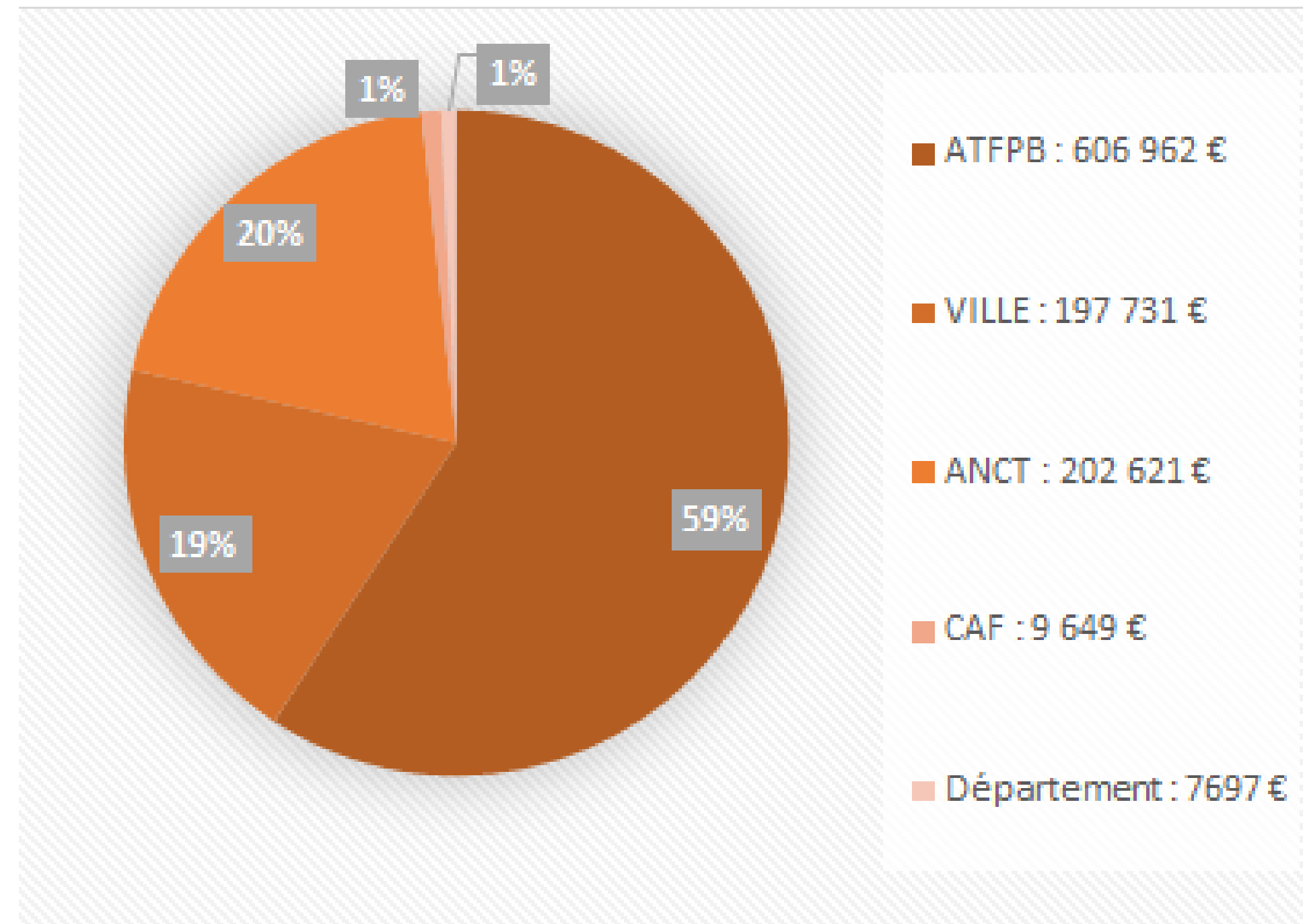
2015-2018



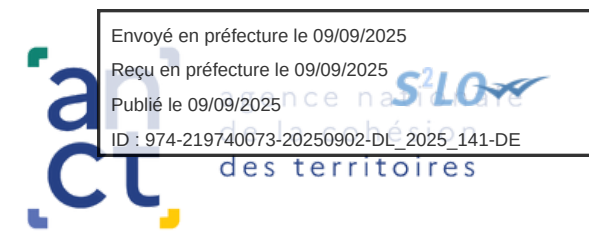
2015 - 2018 : Création d'un environnement serein et respecté

Montant total :
1 024 660 €

- Réduction des dépôts sauvages
- Créer une dynamique « verte » sur le territoire très urbain de La Ville
- Prévenir des incivilités et de la délinquance pour garantir la tranquillité publique
- Lancement de “Ville Musée”



Cadre de vie & Habitat 2015-2018



2015 - 2018 : Création d'un environnement serein et respecté

Cadre de Vie (569 781 €) :

- Nombre de dépôts sauvages supprimés : 41
- Actions GUP : Embellissement, enlèvement de VHU, enlèvement de tags/graffitis, collecte des encombrants

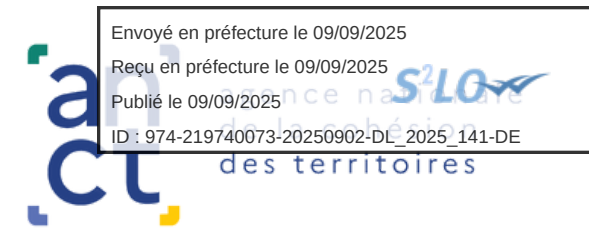


Tranquillité Publique (454 879 €) :

- Nombre de bénéficiaires directes des actions de lutte contre la délinquance : 120
- Nombre de bénéficiaires directes des actions de sensibilisation au sein des écoles : 100 (70 élèves et 30 professionnels)



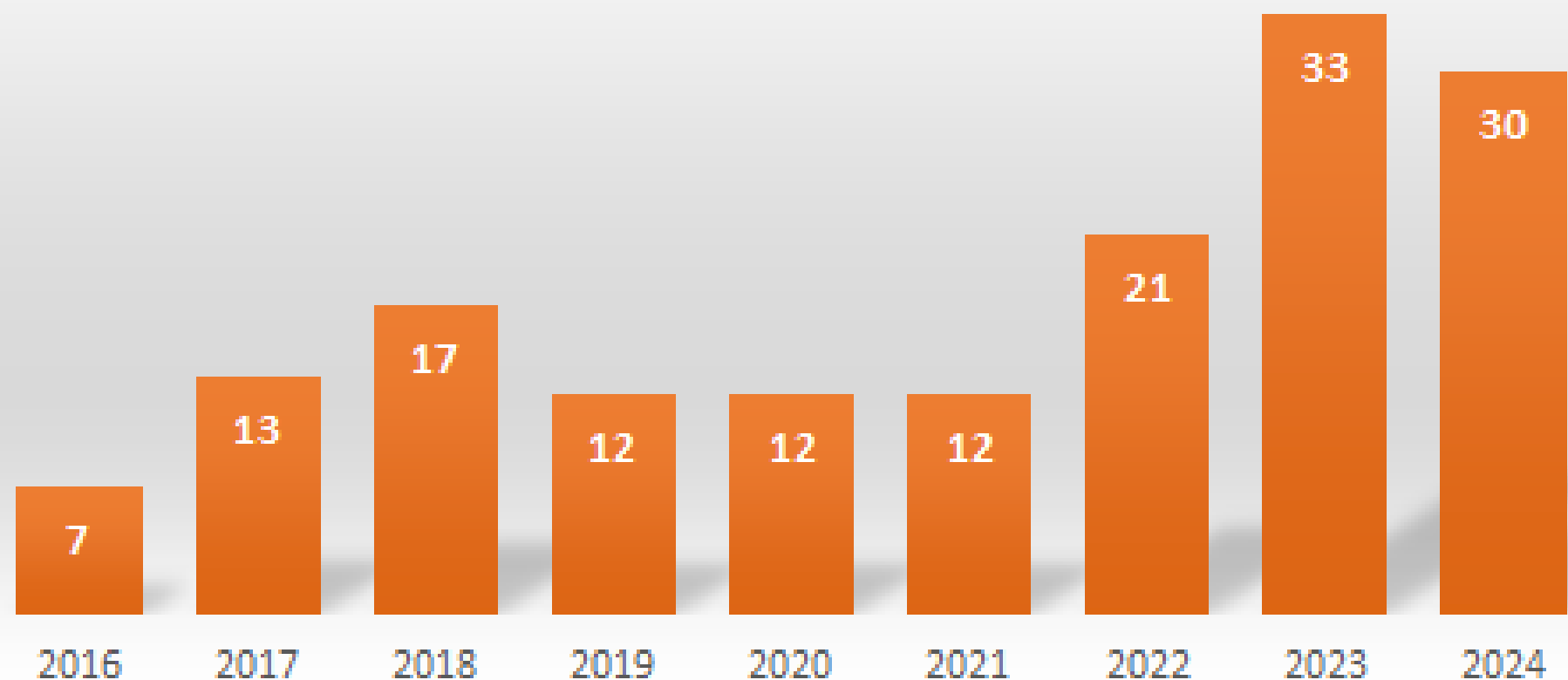
Cadre de vie & Habitat 2016-2024



2016 - 2024 : Un réseau d'acteurs de proximité en constante évolution

Montant total :
4 556 813 €

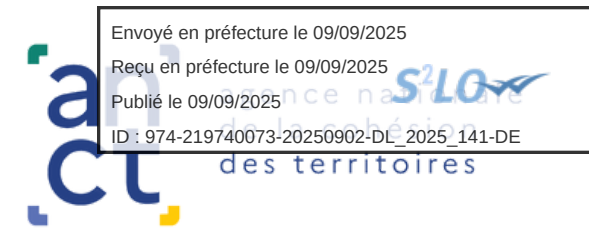
Nombre d'acteurs de proximité



- interfaces de confiance entre les habitants, les bailleurs et les institutions
- facilitent l'accès aux droits
- orientent les publics vulnérables
- développent des actions de médiation et de lien social au quotidien

Réseau d'acteurs de proximité

Adultes-relais, Médiateurs, Agents de développement

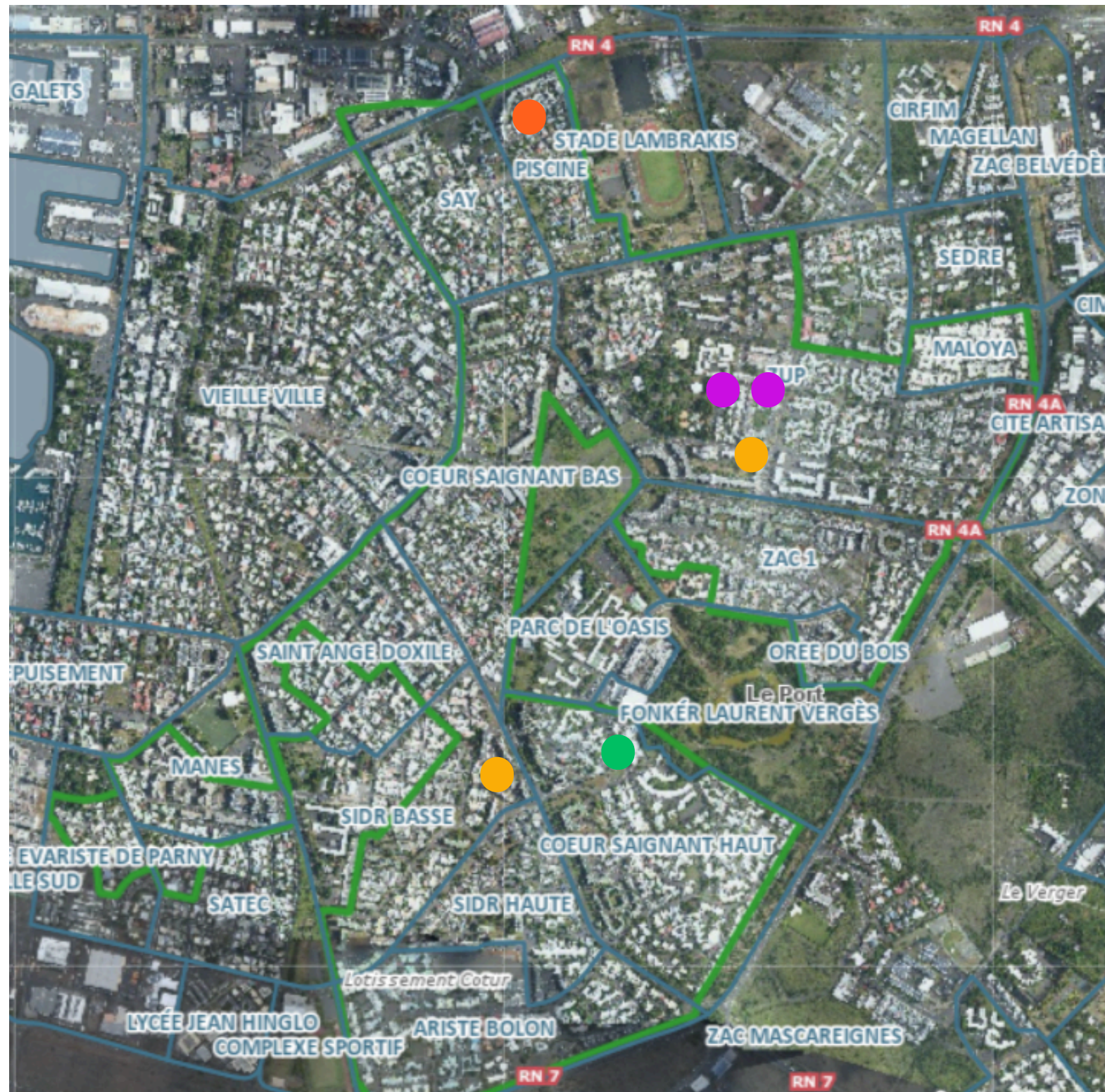


En 2016

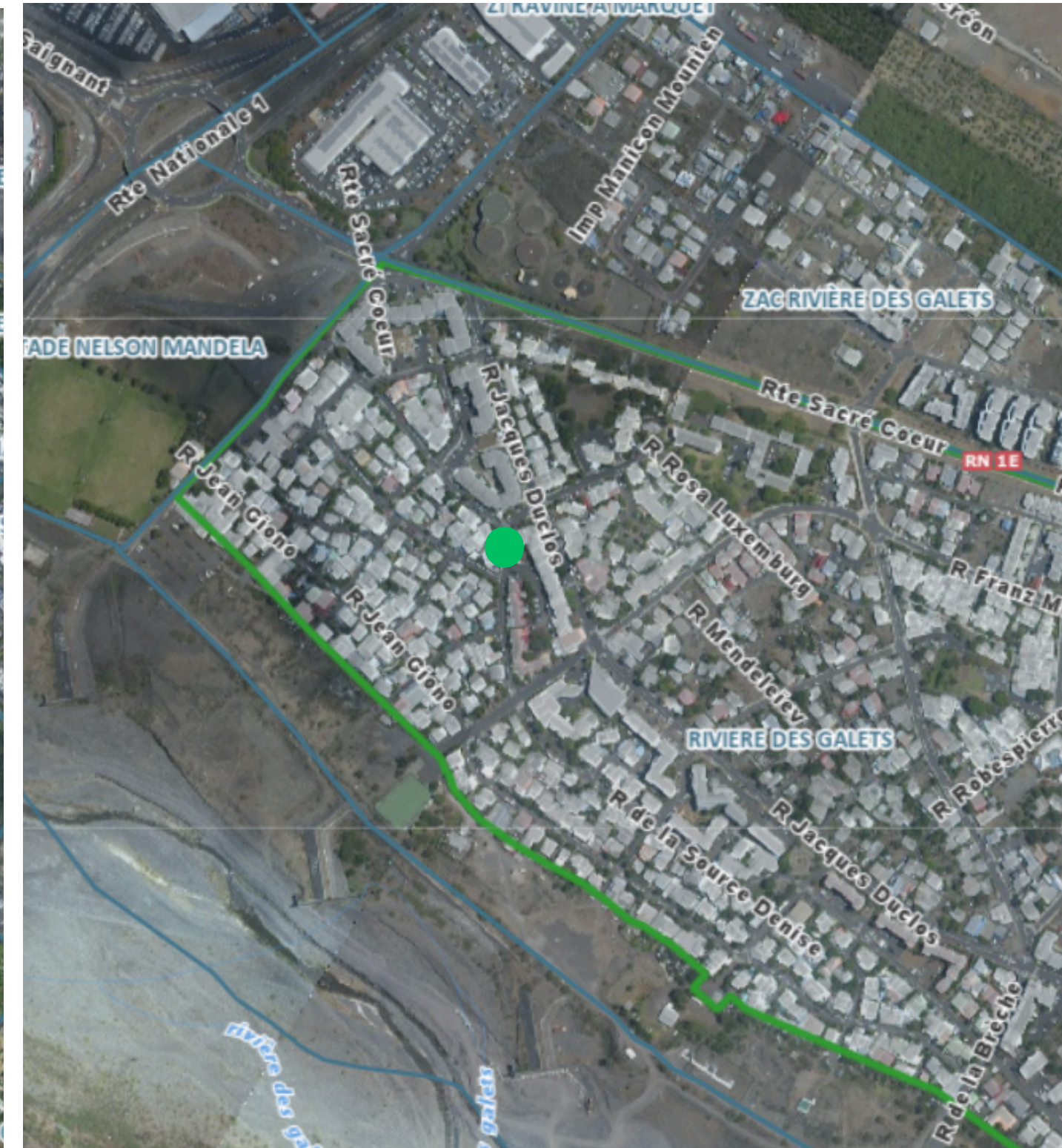
- Nombre d'acteurs : 7
- Montant ATFPB : 180 186 €
- Montant Etat : 37 872 €

- Médiateurs (2)
- Travailleur de rue (2)
- Adulte Relais (2)
- Agent de prévention (1)

Un réseau d'acteurs de proximité en constante évolution



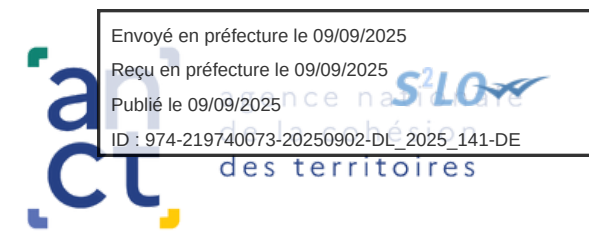
1ère et 2ème couronne (Ville)



4 ème couronne (Rivière des Galets)

Réseau d'acteurs de proximité

Adultes-relais, Médiateurs, Agents de développement

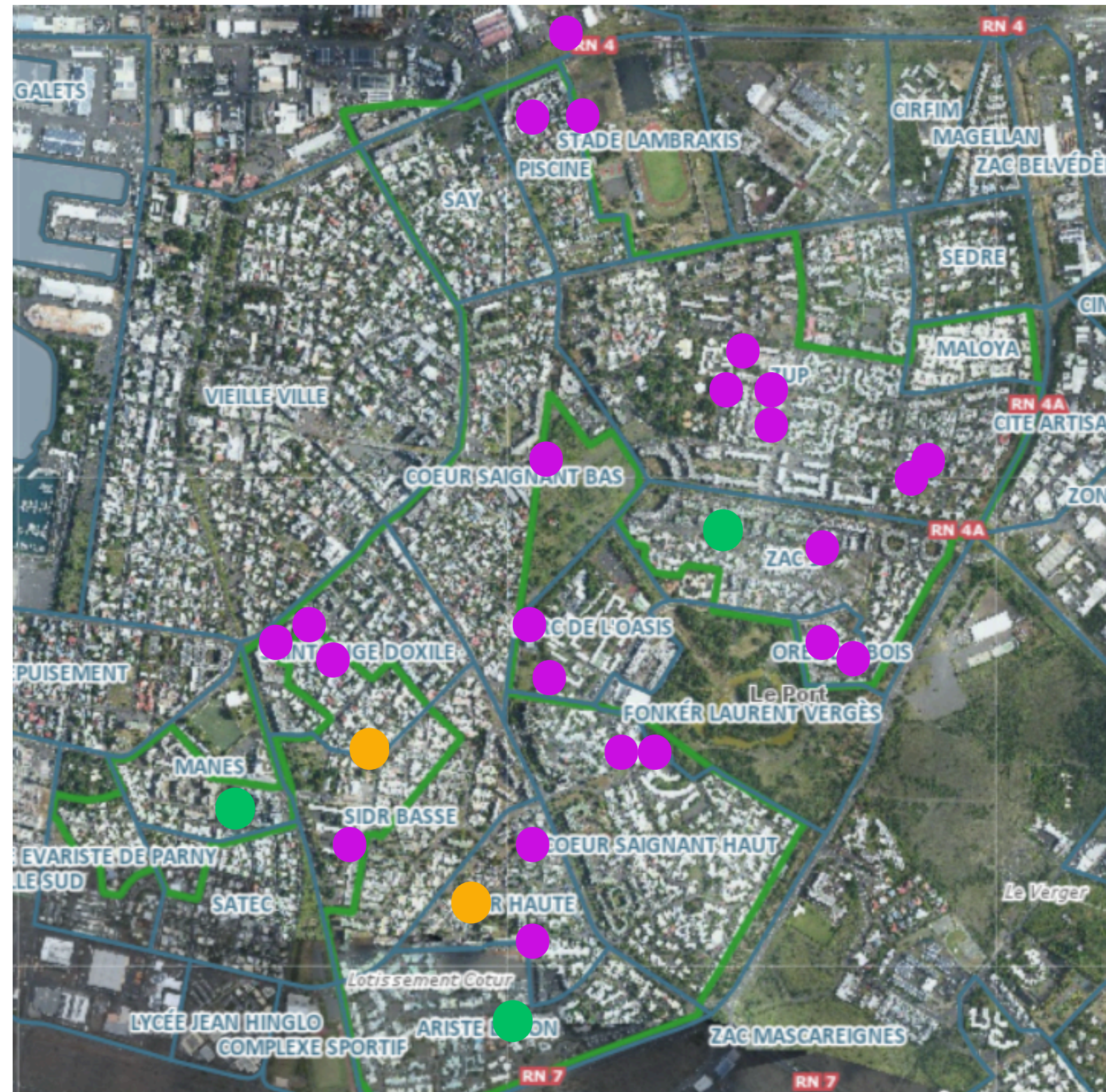


En 2024

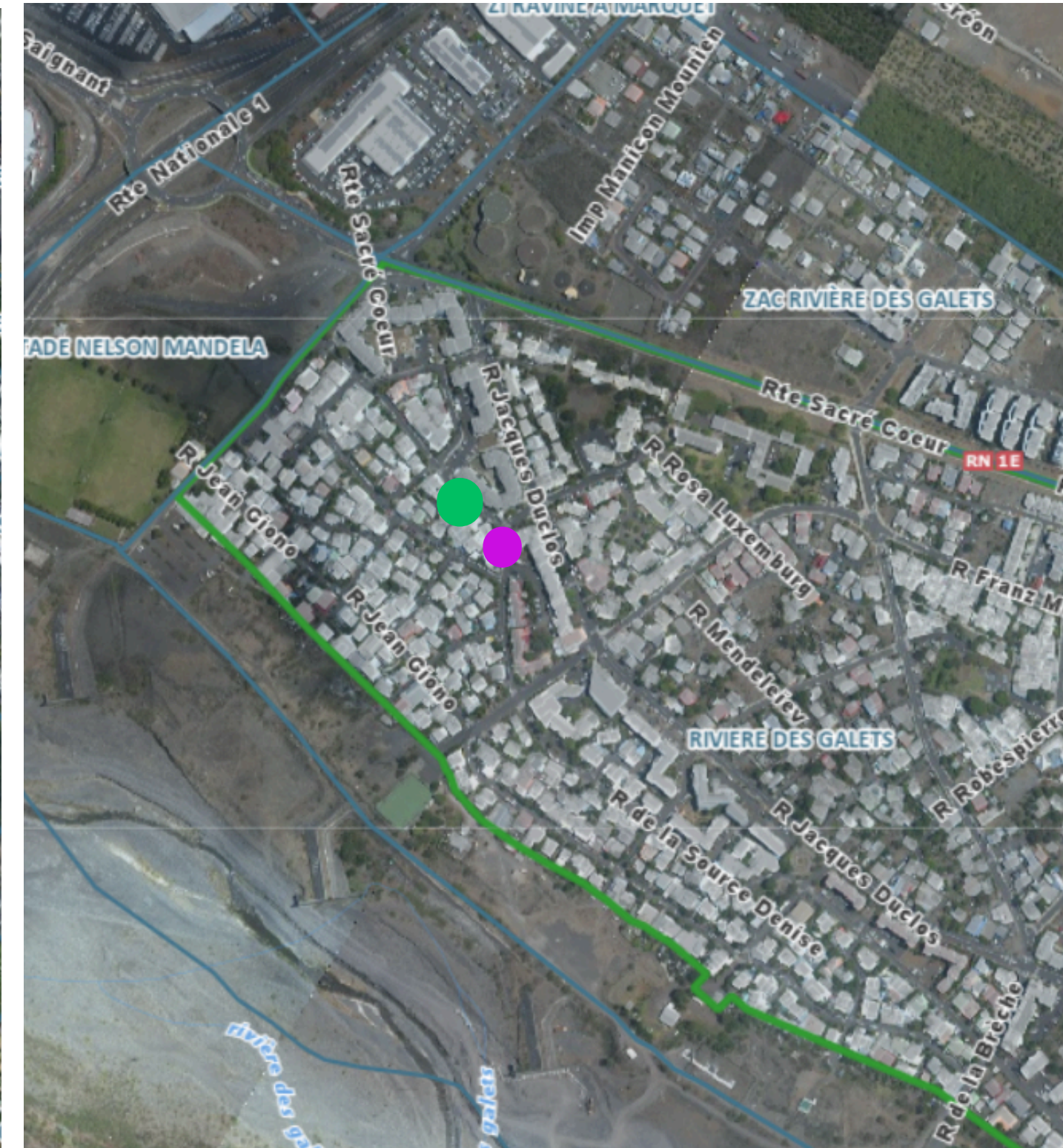
- Nombre d'acteurs : 30
- Montant ATFPB : 438 049 €
- Montant Etat : 547 455 €

- Médiateurs (4)
- Agents de développement (2)
- Adulte Relais (24)
(social, numérique, culturel, seniors, ...)

Un réseau d'acteurs de proximité en constante évolution

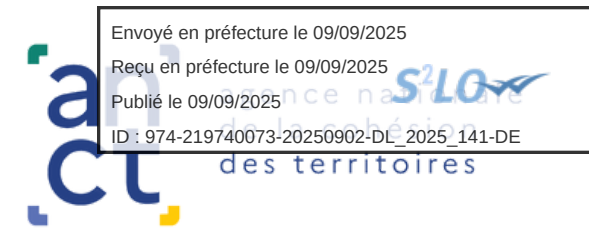


1ère et 2ème couronne (Ville)



4ème couronne (Rivière des Galets)

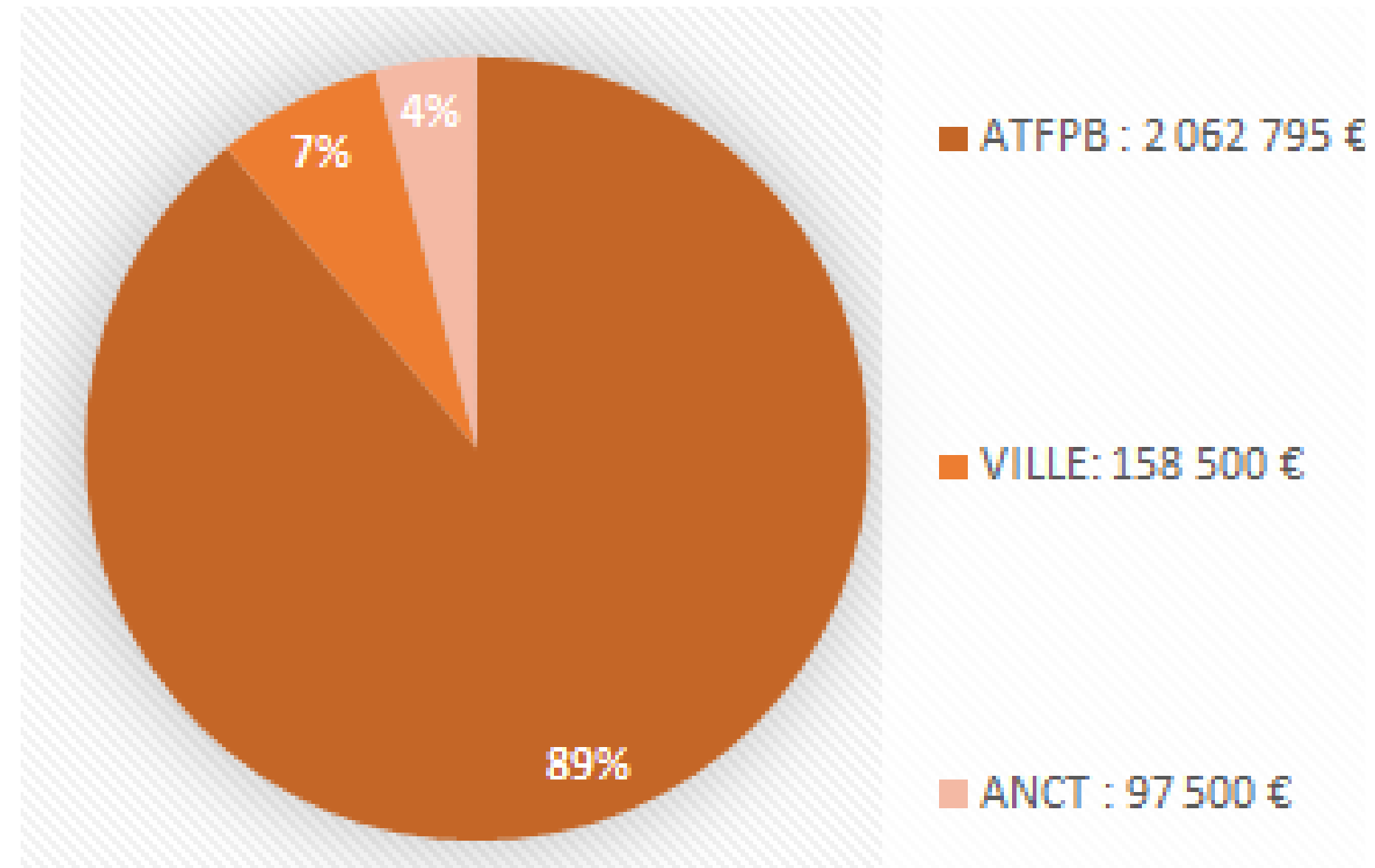
Cadre de vie & Habitat 2019-2024



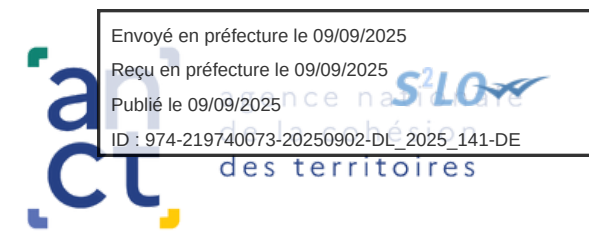
2019 - 2024 : Création d'un cadre de vie durable et accessible à tous

Montant total :
2 318 795 €

- Développement de l'agriculture urbaine
- Amélioration de l'habitat
- Mise en place d'une économie solidaire et circulaire
- Continuité de "Ville Musée"



Cadre de vie & Habitat 2019-2024

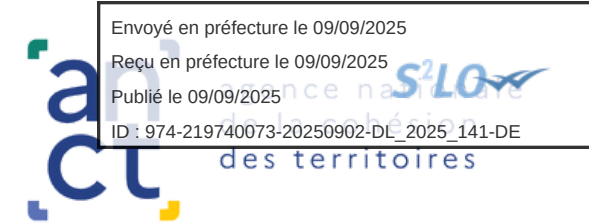


2019 - 2024 : Création d'un cadre de vie durable et accessible à tous

- Nombre de jardins partagés créés : 19
- Nombre de chantiers ARA : 44 LTS
- Nombre de dépannages pédagogiques : + 250
- Nombre de fresques Ville Musée : + 20
- Optimisation du pouvoir d'achat : 275 356 €
(Bazars bio, Réparali café, Réparation Vélo, Ateliers nutrition, Mon P'tit Buro, Galeries Circulaires)

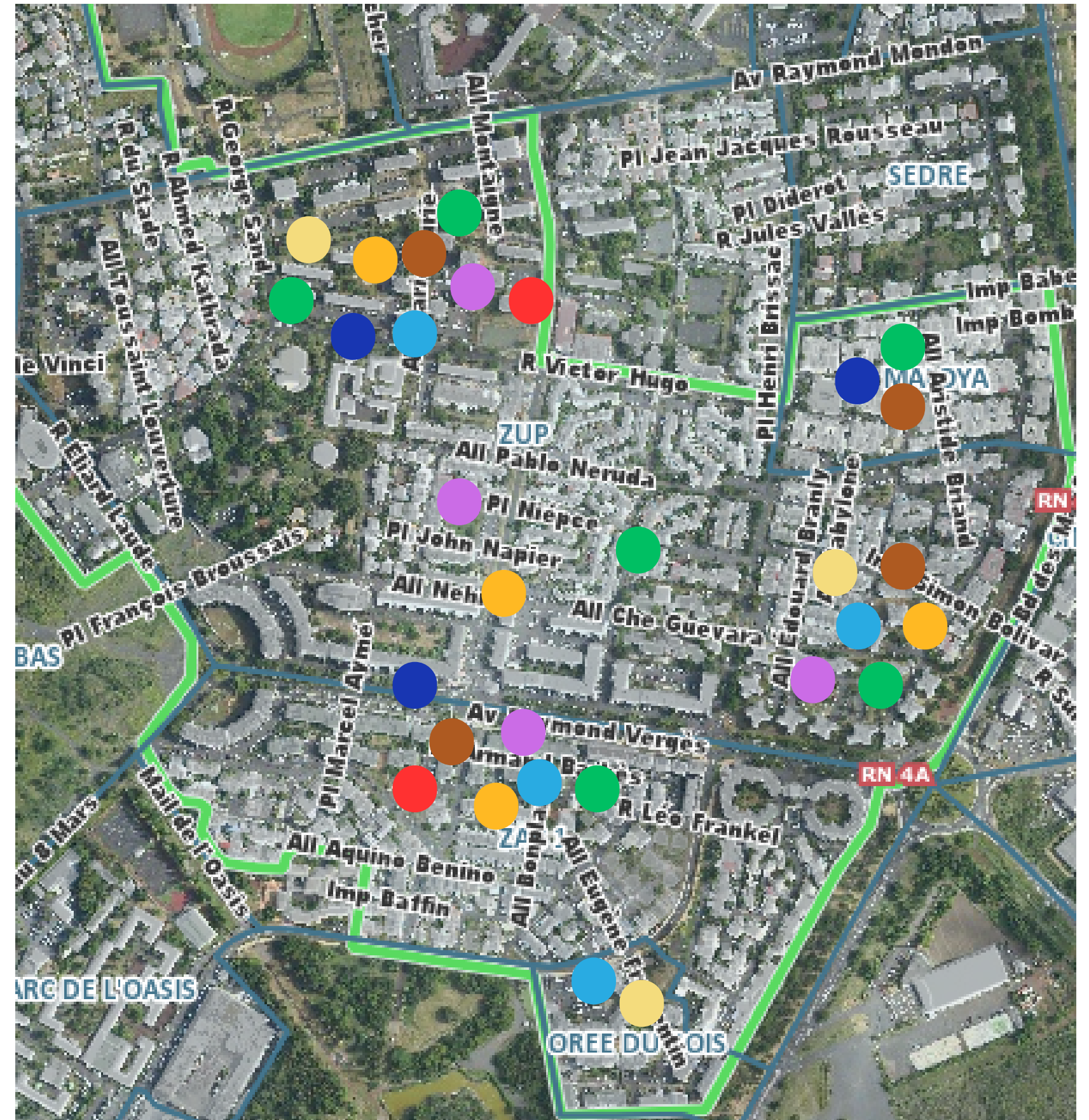


Dynamique de proximité



Périmètre ZUP/ZAC, un exemple de synergie concrète entre les associations, les institutions et les habitants

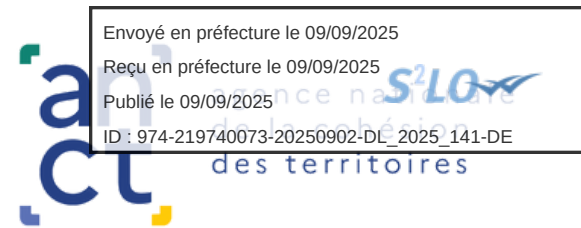
**L'habitant bénéficie d'une offre
d'accompagnement global qui favorise son
bien-être personnel, social et résidentiel**





2. Développement économique et Emploi

Développement Économique et Emploi



Collecte des données : comprendre le territoire et initier les premières dynamiques

Mise en place d'une stratégie d'insertion socio-professionnelle collaborative

Accompagnement de proximité renforcé.
Structuration d'une offre globale d'insertion socio-professionnelle adaptée aux besoins des habitants.

Levée des freins sociaux

Améliorer l'employabilité (Maillage Territorial et Fredo)

Renforcer les liens avec le tissu économique et développement du réseau d'acteurs de proximité

OBJECTIF : Consolider le maillage territorial alliant Proximité, Économie Locale et Partenariat pour dynamiser l'insertion sociale et professionnelle des habitants.

2015 - 2018

- Phase d'études et premières actions de proximité
- Mise en place de la stratégie globale pour optimiser l'accompagnement du public portois

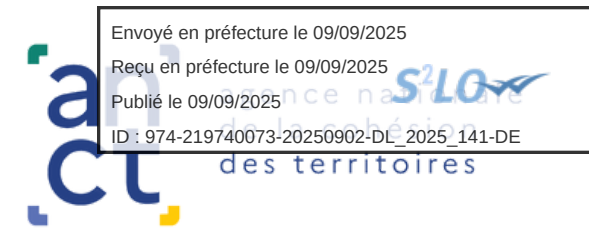
2019 - 2021

- Phase de structuration de l'écosystème
- Ancrage local
- Diversification des actions

2022 - 2024

- Phase de consolidation et d'optimisation pour une meilleure articulation des parcours
- Formalisation du Maillage territorial
- Mise en place d'outils plus ciblés

Bilan 2015-2018

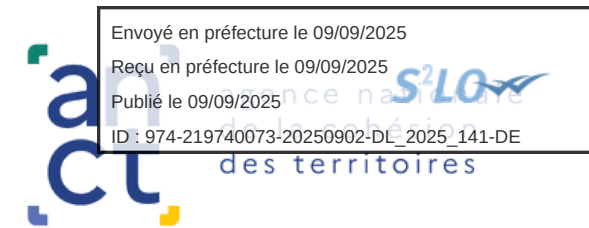


2015 - 2018 : Phase d'études et premières actions

- Initiative d'une démarche territoriale favorisant l'insertion professionnelle et le développement économique local.
- Réalisation de plusieurs études pour mieux connaître les QPV et les besoins des entreprises (offre commerciale et de services, besoins en compétences dans l'artisanat et dans la petite enfance).
- Premières actions de proximité mises en œuvre.

OBJECTIF : Comprendre le territoire et initier les premières dynamiques de proximité

Bilan 2015-2018



Quelques chiffres :

- Budget contractualisé : 612 542 €
- Nombre d'actions de proximité : 9
- Nombre de participants aux actions de proximité : 737



Accompagnement individualisé vers l'insertion professionnelle - 2015



Village ESS - 2015



Rencontres métiers - 2018

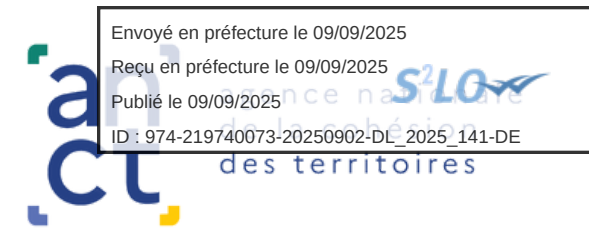
Structuration de l'écosystème et ancrage local

- Accompagnement à la structuration des SIAE
- Travail de maillage territorial initié :
 - Mise en réseau des acteurs du territoire (institutions, associations, acteurs économiques,...)
 - Formalisation par inscription à la programmation 2021 du Contrat De Ville
- Création du collectif AKAAPE

OBJECTIF :

Consolider les coopérations et poser les bases d'une stratégie territoriale partagée

Bilan 2019-2021



Quelques chiffres :

- Budget contractualisé : 597 646 €
- Nombre d'actions de proximité : 12
- Nombre de participants aux actions de proximité : 2 551
- Nombre de création d'entreprises : 37



Inauguration du local "Les Portois an Créativité", 2021



Accompagnement des jeunes vers les métiers d'animation de radio, 2021



Village de l'Emploi, 2019



Lancement du collectif AKAAP, 2021

Structuration renforcée et déploiement d'outils concrets

- Renforcer les dynamiques partenariales pour favoriser un accompagnement de proximité et une meilleure articulation des réponses territoriales
- Promouvoir une offre globale d'accompagnement socio-professionnelle pour lever les freins et faire monter en compétences les habitants
- Accompagner la création d'activité et valoriser l'Économie Sociale & Solidaire

OBJECTIF : consolider les dynamiques partenariales pour renforcer l'accompagnement de proximité et structurer une offre d'insertion socio-professionnelle territorialisée

Bilan 2022-2024

Quelques chiffres :

- Budget contractualisé : 622 587 €
- Co-financements du droit commun : 1 666 511 €
- Nombre d'actions de proximité : 25
- Nombre de participants aux actions de proximité : 8 671
- Nombre de partenaires mobilisés sur les actions : 722
- Nombre de création d'entreprises : 59



Rencontres de l'Emploi Dann Kartié 2024



Maillage Territorial 2022



Les Rencontres de l'ESS 2024



Village De L'Emploi 2024



3. Cohésion Sociale

**Diversifier les actions de lutte
contre le décrochage scolaire**

**Soutenir le développement
de l'offre de soutien à la
parentalité**

**Faciliter l'accessibilité de
l'offre culturelle pour les
habitants des QPV**

**Alliance éducative entre l'école, la
ville et les acteurs de l'éducation
populaire**

**Collaboration et coordination avec
la CITE EDUCATIVE**

**Outils pour les familles et favoriser le
développement des compétences
parentales dans les quartiers**

**Avec une méthodologie du aller
vers et du faire venir
(actions de proximité et
résidence artistique en QPV)**

**Contribuer à la construction d'une approche
éducative globale en outillant les familles**

2015

2015 - 2024

PARENTALITE

Soutien à la création et au développement d'une offre d'accompagnement à la parentalité sur le territoire

2017 - 2024

CULTURE

Favoriser l'accès à la culture pour les habitants des QPV

2018 - 2025

EDUCATION

Diversification des actions de lutte contre le décrochage scolaire

Labellisation CITE EDUCATIVE
9 septembre 2019

2024

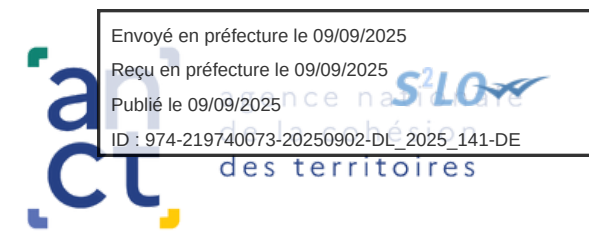
Diversification des actions de lutte contre le décrochage scolaire

- Maintien du co-financement pour les classes relais et articulation avec le PRE
- **2018** : Démarrage de plusieurs nouvelles actions dans et en dehors de l'école (Tutorat, Coaching pour la réussite scolaire, Bourse de stage, Le Port tour formation...)
- Diversification effective au niveau des porteurs et au niveau de la méthodologie employée (Lycée Lepervanche, Collège Oasis,Ville, Association Académie égalité des chances....)

La labellisation Cité Educative - 09 septembre 2019 :

La Cité éducative, par une alliance des acteurs du territoire, vise à intensifier la prise en charge des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, pour favoriser la réussite éducative et scolaire .

ÉDUCATION 2018-2024



Quelques chiffres :

- Nombre d'actions de lutte contre le décrochage scolaire : 6
- Nombre d'élèves bénéficiaires des actions : 1285 jeunes

Impact des actions sur la scolarité des élèves :

- La satisfaction des jeunes de découvrir les centres de formation du port et les coulisses des métiers
- Une meilleure mobilisation interinstitutionnelle autour des jeunes pré-décrocheurs
- Apprentissage de techniques de prise de parole et de communication sans violence
- Prendre le temps de mieux connaître de valoriser son potentiel
- une meilleure visibilité pour les jeunes sur les pistes de remobilisation



*Remise des diplome Bi-Mer
(Lycée Lepervanche)*



Tutorat du Lycée Lepervanche



*Coaching pour la réussite
scolaire (AEC)*

Soutenir le développement des lieux de parentalité sur le Port (2015-2024)

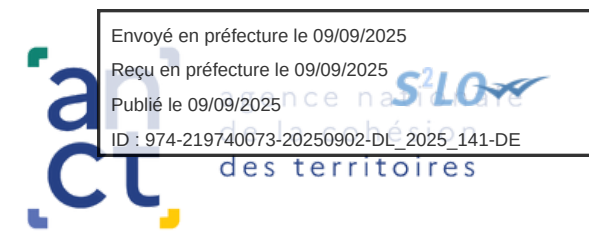
- Cofinancement et soutien au développement du dispositif passerelle (notamment sur l'école André Hoarau (Ville-DVE))
- Cofinancement et accompagnement de l'ouverture de la Maison de l'Education et de la Parentalité (CCAS)

Une attention particulière pour les parents allophones (2015-2018)

- Déploiement de l'action Ouvrir l'Ecole aux Parents Allophones (OEPA)
- Mise en oeuvre de la Formation MIME (médiateurs culturels)

PARENTALITE

2015 - 2024



Quelques chiffres :

- Nombre d'actions de soutien à la parentalité : 4
- Nombre de parent bénéficiaires des actions : 2239

Impact des actions sur la relation parent/enfant :

- **MEP :**
 - Un cadre propice pour créer la relation de confiance avec les parents
 - Une méthodologie alternative qui favorise l'acquisition des compétences parentales,
 - Un lieu désormais opérationnel, repéré et qui évolue selon les besoins,
 - Nécessité de continuer à aller vers les parents sur les quartiers.
- **Passerelle école famille :**
 - Dispositif d'accompagnement renforcé qui offre aux parents une écoute plus approfondie
 - Acquisition d'outils et de compétences parentales pour les parents de la passerelle (prise en charge des besoins de leurs enfants, gestion de la relation Parent/école dès les premières années de scolarité)



Classe passerelle



Maison de l'Education à la Parentalité

2017 - 2024 : Rendre accessible l'offre Culturelle pour les habitants des QPV

Favoriser l'accès à la culture via les opérateurs culturels du Port (2017-2024)

Les actions Phares :

1. Classe musicale, culture urbaine (Village Titan) : 2015 à 2017
2. Résidence artistique en QPV (Konpani IBAO) : 2018 à 2024
3. Groove dann Port (2024)

Objectif : Faire venir les habitants vers l'offre et faire venir l'offre vers les habitants

FOCUS sur l'action résidence artistique de territoire (Kompani IBAO)

Quelques chiffres :

- Nombre de résidence artistique dans les quartiers :
4 résidences / an
- Nombre d'habitants touchés par les résidences artistiques dans le quartier :
80 habitants / an soit plus de 640 habitants sur 8 ans



Impact des actions sur les habitants des QPV :

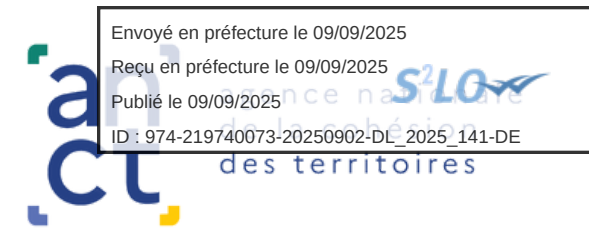
- Une désacralisation du théâtre de ville
- Les enfants comme vecteur de l'information et changer les idées reçues
- Arrivée du théâtre dans les quartiers sous forme de résidence
- Apprentissage d'outil sur le savoir être spectateur
- Expérimentation de monter sur scène





4. Construction Collaborative & Participation des Habitants

Constructions collaborative et participation des habitants



2015

2017 : Appel à candidature auprès des habitants QPV

Arrêté Préfectoral du 8 mars 2018

2017/2021

Constitution et officialisation des premiers conseillers citoyen

2022 : Appel à candidature auprès des habitants QPV

2022 - 2024

Renouvellement des membres du CC

2017 - 2024

Accompagnement du conseil Citoyen

2019 - 2024

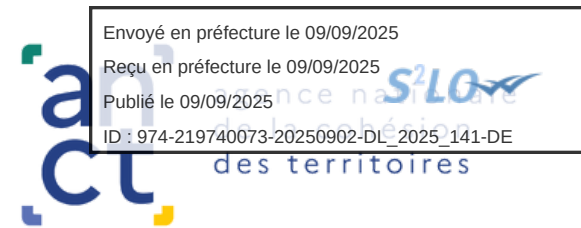
Mise en œuvre du Fonds de participation des Habitants (FPH) sur les QPV

Fin 2022-2024

AGORA

2024

Construction collaborative et participation des habitants



Développer la participation citoyenne

- L'accompagnement des Conseil citoyens : 25 CC actifs sur la période
- Développer la participation citoyenne sur des projets spécifiques



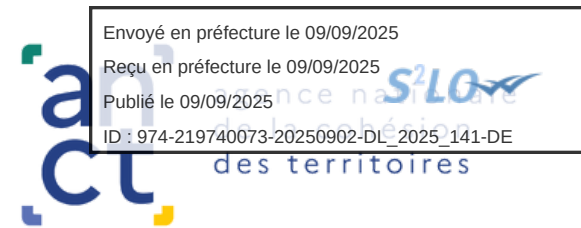
Participation Citoyenne

Maison des cultures : Le Port et son histoire



Conseil Citoyen

Construction collaborative et participation des habitants



Développer le Fond De participation des Habitants

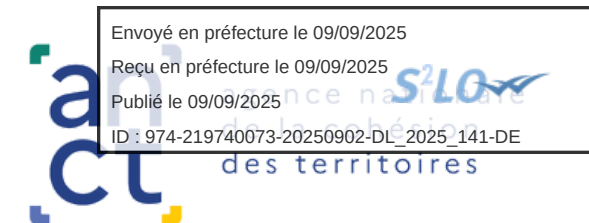
- 2019/2024 : 41 projets FPH réalisés
- Les citoyens sont engagés collectivement et solidairement pour leur quartier



Fonds Participation des habitants



Construction collaborative et participation des habitants



Les rencontres AGORAS des quartiers

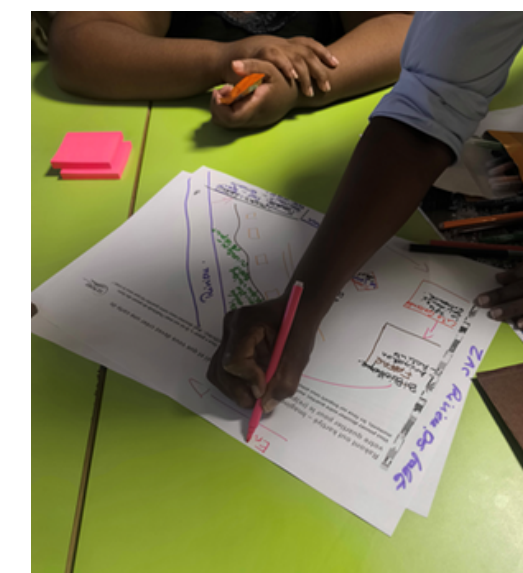
- **Lancement des rencontres agora dans les quartiers (2023 à 2025)**
- Réunions d'Intelligence collective sur les 6 grands quartiers en QPV avec tous les acteurs (habitants, associations, institutions, acteurs économiques...)
- Co-identification des enjeux prioritaires
- Approche projet pour renforcer l'autonomie locale

Quelques chiffres :

- **Nombre de quartier concernés : 6**
(RDG, Titan/Évariste/Épuisement, ZAC/ZUP, SIDR, Say Piscine, Oasis)
- **Nombre de rencontres agora des quartiers de 2023 à 2024 : 22**

Quelques exemples de focus thématique co-construits avec les acteurs du quartier :

- Interconnaissance entre acteurs du quartier
- Communication entre acteurs du quartier
- Mémoire de quartier
- Embellissement/Fresque
- Cadre de vie et tranquillité public sur le quartier
- Valorisation du savoir faire associatif du quartier
- Insertion des jeunes du quartier
- Relation Ecole/Famille/Quartier



Elaboration Accord Cadre 2025-2030

MÉTHODOLOGIE:

DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE
EN 8 GRANDS QUARTIERS,
DONT 6 EN QPV :

- **ZUP/ZAC**
- **SIDR**
- **OASIS**
- **TITAN/EPUISEMENT/EVARISTE**
- **SAY PISCINE**
- **RIVIERE DES GALETS**

Critères :

- dynamiques de territoire
- zonage à dire d'acteurs



LA MÉTHODOLOGIE DU CONTRAT DE VILLE DE LE PORT

- **LE MAILLAGE TERRITORIAL**
- **LE RÉSEAU D'ACTEURS DE PROXIMITÉ**
- **LES AGORAS DES QUARTIERS**

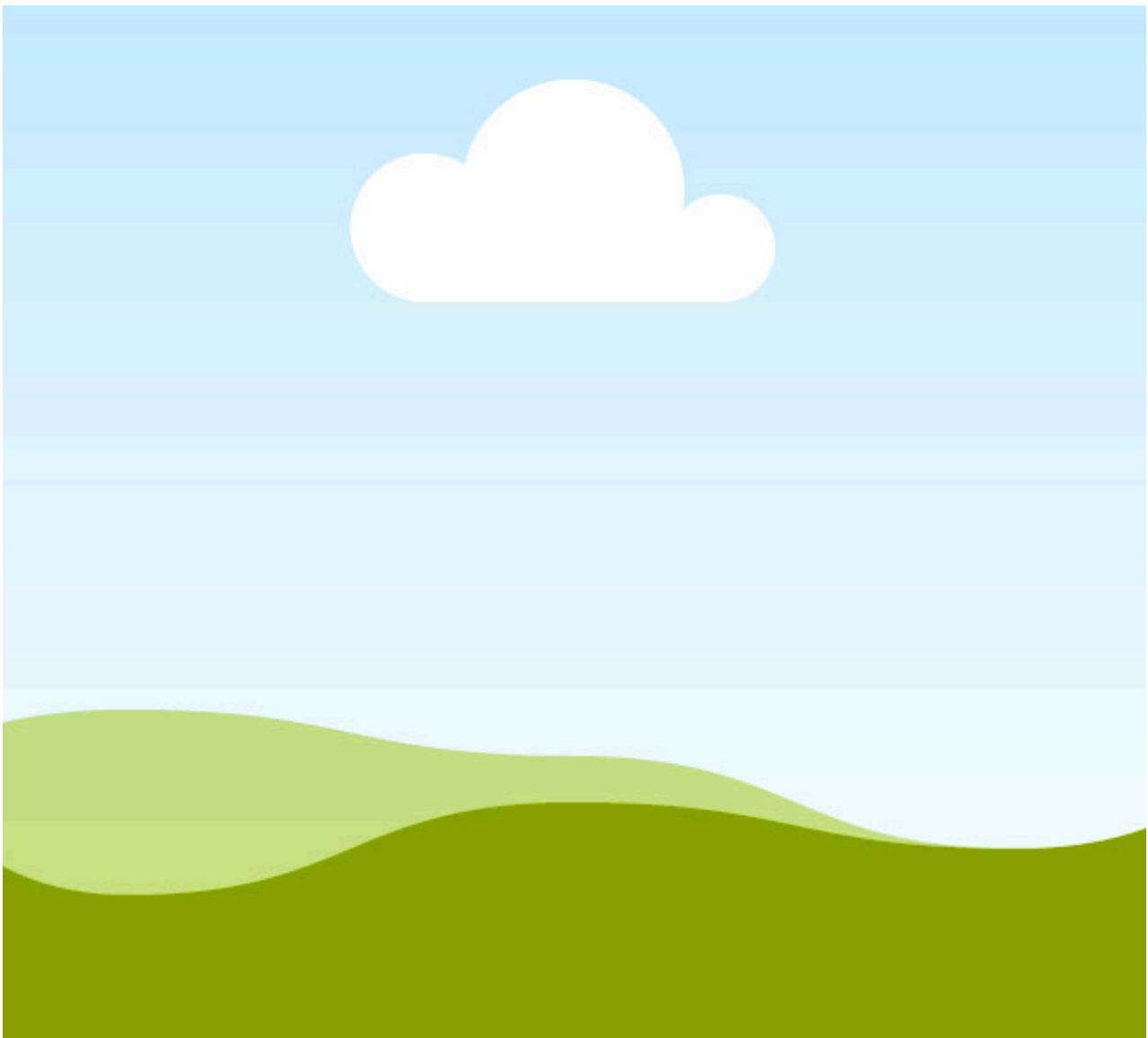


Contrat de ville 2026-2030

Engagements "Quartiers 2030"

**Des nouvelles perspectives pour les habitants et
habitantes des quartiers politiques de la ville de**

Le Port



Patrice LATRON

Préfet de La Réunion



La politique de la ville est une politique exigeante et engagée. Elle permet de mieux prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Elle touche à tous les aspects de la vie quotidienne dans les quartiers prioritaires : l'éducation, l'emploi, la sécurité, la santé, le logement ou encore la vie associative.

C'est avant tout une politique de cohésion sociale, menée ensemble par l'État et les collectivités locales dans le cadre des contrats de ville. Elle mobilise l'ensemble des services publics et des partenaires pour mettre en place des projets concrets, adaptés aux besoins des habitants des quartiers prioritaires

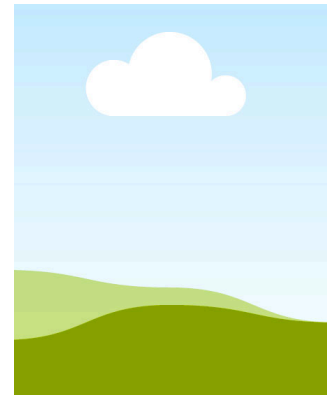
En 2023 et 2024, de nombreuses rencontres et consultations citoyennes ont permis de définir les grandes orientations des années à venir. Lors de la réunion du comité interservices de la politique de la ville, le 6 juin 2025, trois priorités ont été réaffirmées :

- Garantir l'épanouissement et l'émancipation de la jeunesse.
- Assurer une vie décente et en sécurité pour tous.
- Favoriser le développement économique et l'insertion.

Le nouveau contrat de ville, baptisé « Engagements Quartiers 2030 », confirme la mobilisation de tous les acteurs aux côtés des 57 quartiers prioritaires de La Réunion. À partir du 1er janvier 2026, avec une nouvelle géographie prioritaire, il s'agira de mettre en œuvre des actions innovantes et de renforcer les dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves. Une attention particulière sera donnée à une gouvernance partagée, pour que chacun puisse participer aux décisions.

Cette nouvelle étape intègre aussi un outil important : l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB). Depuis dix ans, il a prouvé son efficacité dans nos quartiers et il continuera à jouer un rôle clé dans les actions à venir.

Avec « Engagements Quartiers 2030 », nous ouvrons ensemble de nouveaux horizons pour les habitants des quartiers prioritaires de La Réunion."



Olivier HOARAS

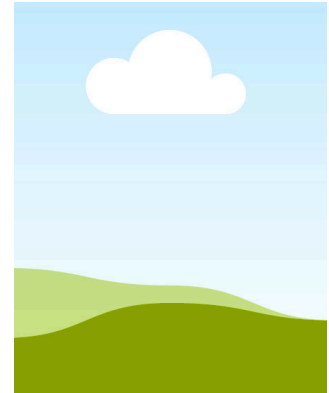
Maire de Le Port



Texte à remplacer

))
))

Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor. Eiusmod minim aliquip veniam consectetur id aliquip pariatur labore nulla eiusmod cupidatat tempor in. Enim eu voluptate anim pariatur enim mollit exercitation est cupidatat ea elit.



Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor. Eiusmod minim aliquip veniam consectetur id aliquip pariatur labore nulla eiusmod cupidatat tempor in. Enim eu voluptate anim pariatur enim mollit exercitation est cupidatat ea elit cillum sit. Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor. Eiusmod minim aliquip veniam consectetur id aliquip pariatur labore nulla eiusmod cupidatat tempor in. Enim eu voluptate anim pariatur enim mollit exercitation est cupidatat ea elit cillum sit. Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor. Eiusmod minim aliquip veniam consectetur id aliquip pariatur labore nulla eiusmod cupidatat tempor in. Enim eu voluptate anim pariatur enim mollit exercitation est cupidatat ea elit cillum sit. Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor. Eiusmod minim aliquip veniam consectetur id aliquip pariatur labore nulla eiusmod cupidatat tempor in. Enim eu voluptate anim pariatur enim mollit exercitation est cupidatat ea elit cillum sit. Velit commodo excepteur culpa mollit incididunt nostrud adipisicing excepteur nulla aliqua tempor.



Sommaire

Le contrat de ville de Le Port

page 5

Historique de la construction du contrat de ville

page 7

Construction du contrat de ville 2026-2030

page 9

Enjeux et orientations du contrat de ville

page 10

Quelle articulation avec les dispositifs déjà existants ?

page 11

Animation du contrat de ville

page 12

La participation citoyenne et le conseil citoyen actif

page 13

Quels sont les quartiers prioritaires ?

page 14

Que retenir du diagnostic politique de la ville à Le Port?

page 16

Les enjeux stratégiques pour les quartiers politiques de la ville

page 18

L'emploi, la Formation et l'Insertion Socio-professionnelle

page 19

Réussite Éducative, Jeunesse et Développement des Compétences

page 25

Cadre de vie, Habitat et Transition écologique

page 31

Cohésion sociale, Santé et Pouvoir d'agir des habitants

page 37

Les quartiers politiques de la ville

page 43

Les enjeux transversaux

page 49

Les acteurs et partenaires signataires

page 55

Le contrat de ville

2026 - 2030

La Politique de la Ville, politique nationale de réduction des inégalités territoriales, s'ancre dans les quartiers les plus fragilisés.

À La Réunion, elle concerne plus d'un quart de la population, dans un contexte de forte jeunesse (plus d'un habitant sur trois a moins de 25 ans), de pauvreté élevée et de chômage structurel.

Face à ces réalités, renforcées par les spécificités insulaires (éloignement, dépendance économique, vulnérabilité environnementale), la Ville de Le Port maintient son engagement, à travers ce nouveau contrat de ville 2026-2030, à déployer une action coordonnée et ciblée sur ses quartiers prioritaires, en cohérence avec les orientations fixées par l'État et les stratégies régionales et départementales

Sur le territoire communal, deux quartiers prioritaires (QPV) sont concernés :

- Le Port – Secteur Ouest (QN97418M)
- Rivière des Galets – Moulin Joli (QN97417M)

Le diagnostic partagé, issu d'un travail mené depuis 2023 sur ces QPV, met en évidence :

- Une jeunesse dynamique mais exposée au décrochage et aux difficultés d'insertion.
- Des niveaux de vie contraints : près d'1 habitant sur 2 vit sous le seuil de pauvreté.
- Un emploi fragilisé, marqué par un chômage de longue durée et une sous-représentation dans les postes qualifiés.
- Des fragilités sanitaires persistantes et un accès inégal aux soins.
- Un cadre de vie contrasté, entre atouts paysagers et habitat dégradé.

Ce contrat 2026-2030 articule droit commun et actions spécifiques, avec une gouvernance partagée et une forte implication des habitants.



La Politique de la Ville

à LE PORT

La Ville de Le Port s'affirme depuis plusieurs années comme un territoire moteur de l'innovation sociale, culturelle et écologique à La Réunion. Avec 73,2 % de sa population vivant dans les Quartiers Prioritaires, soit 24 391 habitants, la municipalité a fait de la Politique de la Ville un levier central pour améliorer la qualité de vie et renforcer la cohésion sociale.

De nombreux projets emblématiques témoignent de cette action volontariste de la ville :

- Sur le plan culturel, des événements tels que Groov dann' Port inscrits dans le Festival **Jazz dann' Port** favorisent le vivre-ensemble, la jeunesse et l'accès de tous à la culture, en lien avec l'école et la cité éducative.
- Dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, Le Port est la seule commune labellisée **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** à La Réunion. Cette initiative expérimentale apporte des solutions d'insertion innovantes, renforcées par un maillage territorial de proximité et le réseau des acteurs locaux, garantissant un accompagnement au plus près des habitants.
- Côté transition écologique et agriculture urbaine, la Ville innove avec **Du riz dans ma Ville**, mené avec An Grèn Koulèr : la culture de riz en milieu urbain, sur la friche Herbert Spencer, associe habitants et élèves à des ateliers pédagogiques, démontrant le potentiel d'une agriculture durable au cœur de la cité.
- Enfin, la création du **réseau des acteurs de proximité** renforce la relation de confiance entre institutions, associations et habitants, et permet d'apporter des réponses rapides aux besoins identifiés.

Ces actions traduisent une conviction forte : le développement de la Ville doit être pensé par et pour les Portoïses, en s'appuyant sur leur implication directe dans la vie du quartier et sur des projets structurants conjuguant emploi, cohésion sociale, transition écologique et culture.

Le présent Contrat de Ville 2026-2030 s'inscrit dans cette dynamique et formalise la volonté de la Ville et de ses partenaires de poursuivre et d'amplifier cette mobilisation collective.

Historique de la construction du contrat de ville de **Le Port**

La préparation du Contrat de Ville 2026–2030 de la commune de Le Port s'inscrit dans la continuité des démarches initiées depuis 2023 pour renouveler la Politique de la Ville sur la base d'un diagnostic partagé et d'une concertation approfondie.

Février 2023 - Lancement concertation de territoire

Dès 2023, la municipalité s'est engagée dans une démarche de réflexion stratégique avec l'ensemble des acteurs locaux afin d'actualiser les enjeux majeurs pour les quartiers prioritaires.

Mars/Avril 2023 - Installation des Agoras de Quartiers

Ces rencontres permettent de réunir habitants, associations, bailleurs, acteurs économiques et institutions, sur chacun des quartiers prioritaires.

2ème semestre 2023 - Diagnostic de l'Éducation Populaire

Etat des lieux des acteurs associatifs du territoire engagés dans une démarche d'éducation populaire au bénéfice des portoïs.

1er semestre 2024 - Poursuite des Agoras de Quartiers

Poursuite de la collecte de la parole des habitants et acteurs locaux sur la vision de leur quartier pour actualiser la connaissance du territoire des QPV.

2ème semestre 2024 - Définition des enjeux issus de la concertation

Analyse des informations issues des agoras et des direx d'acteurs pour faire émerger les enjeux identifiés comme prioritaires pour leur quartier.

1er trimestre 2025 – Ateliers thématiques par quartier

Mise en place de 5 groupes thématiques : Education / Jeunesse; Emploi / Insertion; Santé / Bien-être; Cadre de vie / Transition écologique; Cohésion sociale / Citoyenneté. Et en axe transversal, la Sécurité/Tranquillité publique.

2e trimestre 2025 – Rédaction du projet d'accord-cadre

Élaboration de l'Accord Cadre à partir de l'analyse de l'ensemble des informations issues des diagnostics partagés, ateliers d'intelligence collective et concertation des habitants et acteurs du territoire.

25 septembre 2025 – Signature de l'Accord-Cadre

02 septembre 2025 : Validation en Conseil Municipal des orientations du nouvel accord cadre du Contrat de Ville.

25 septembre 2025 : Organisation du Comité de Pilotage de signature de l'Accord Cadre 2026-2030 de Le Port.

Construction du contrat de ville 2026-2030

La construction du Contrat de Ville 2026–2030 de la commune de Le Port a été menée selon une démarche progressive, inclusive et partenariale, s’inscrivant dans le cadre fixé par la circulaire Politique de la Ville Outre-Mer de mars 2025 et en cohérence avec les priorités régionales et départementales. Cette approche met en lumière des fragilités communes aux QPV réunionnais, mais aussi des spécificités propres à la Ville de Le Port.

Dès 2023, une mise à jour du diagnostic de l’accord cadre 2015-2020 (prorogé jusqu’en 2024), a été lancée sur la base de l’évaluation des Contrats de Ville réalisée à l’échelle départementale en 2022. Pour que cette actualisation soit pertinente et complète, la ville a engagé sur ses QPV une démarche de concertation de tous les acteurs (habitants, associations, institutions, acteurs économiques,...).

Les habitants ont identifié les enjeux de leurs quartiers

Pour construire le diagnostic partagé, la Ville de Le Port a mené un vaste dispositif de concertation couvrant les six grands quartiers appartenant aux 2 QPV (Rivière des Galets - Moulin Joli et Le Port - Secteur Ouest). Entre 2023 et 2025, **28 Agoras de Quartiers** ont réuni habitants, associations, institutions, bailleurs et acteurs économiques, animées par l’équipe du Contrat de Ville, afin de partager la vision du territoire, identifier collectivement les enjeux et renforcer l’autonomie locale. En complément, **10 ateliers d’éducation populaire** (avril-juin 2025), animés par un prestataire spécialisé, ont approfondi la réflexion sur les thématiques majeures – éducation, emploi, cadre de vie, santé et cohésion sociale – en faisant émerger les priorités spécifiques à chaque quartier.

Synthèse de la concertation citoyenne :

Les contributions recueillies lors des 28 Agoras et des 10 ateliers d’éducation populaire ont permis d’aboutir à un diagnostic partagé et à l’identification d’enjeux communs : **développer l’emploi et la formation adaptée aux réalités locales / renforcer la réussite éducative et l’accompagnement des jeunes / poursuivre l’amélioration de l’habitat et le cadre de vie / faciliter l’accès aux soins et aux actions de prévention / consolider la cohésion sociale par la participation citoyenne et le soutien au tissu associatif**. Ces priorités, directement issues de l’expression des habitants, traduisent leurs besoins concrets et orientent les axes stratégiques du futur contrat de ville.

Enjeux et orientations

du contrat de ville

Réussite éducative, Jeunesse et Développement des compétences

Enjeux - Articulation avec la Cité Educative, Accès aux activités culturelles et sportives pour les jeunes.

- Renforcer et rendre lisible la collaboration avec la Cité Educative pour favoriser la réussite éducative par des actions de proximité.
- Renforcer l'offre d'activités éducatives, sportives et culturelles de proximité.
- Encourager la citoyenneté et l'engagement des jeunes dans la vie locale.

Cadre de vie, Habitat et Transition écologique

Enjeux - Vieillesse de l'habitat social, Problématiques de propreté et de gestion des déchets, Vulnérabilité aux risques climatiques.

- Soutenir la rénovation et l'entretien de l'habitat.
- Améliorer les espaces publics, les mobilités douces, la gestion des déchets et la tranquillité publique en coconstruction avec le CLSPD.
- Promouvoir la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques.

Emploi, Formation et Insertion socio-professionnelle

Enjeux - Chômage élevé chez les jeunes et les femmes, Difficulté d'accès à la formation qualifiante, inadéquation entre offres d'emploi et compétences locales

- Développer les passerelles vers l'emploi durable et les filières porteuses.
- Renforcer l'accompagnement à la création d'activité et la structuration de l'économie sociale et solidaire à Le Port (ESS).
- Mobiliser les entreprises locales dans des démarches d'emploi inclusif.

Cohésion sociale, Santé et Pouvoir d'agir des habitants

Enjeux - Isolement social, Sentiment d'insécurité, Difficultés d'accès aux soins, Fragilisation du tissu associatif.

- Développer les actions de prévention et l'accès aux services de santé de proximité en coconstruction avec le CLS (Contrat Local de Santé).
- Renforcer les initiatives citoyennes et la vie associative.
- Promouvoir la médiation sociale et la participation active des habitants.

Quelle articulation avec les dispositifs

déjà existants ?

Une stratégie territoriale unifiée pour les quartiers prioritaires :

Le Contrat de Ville 2026-2030 de Le Port s'inscrit dans un cadre stratégique qui vise à dépasser la juxtaposition des dispositifs pour construire une intervention publique cohérente et lisible à l'échelle des quartiers prioritaires (QPV).

Des outils au service de la politique de la ville :

Depuis 2024, la ville de Le Port a initié, avec la participation de l'Etat, des réunions de coordination réunissant les coordonnateurs des dispositifs de la Politique de la Ville (Contrat Local de Santé – CLS, Programme de Réussite Éducative – PRE, Cité Éducative, Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – CLSPD, Programme National de Rénovation Urbaine – PNRU, Abattement Taxe Foncière sur propriétés Bâties - ATFPB) ainsi que la Convention Territoriale Globale (CTG) et la Direction de la Vie Associative. Ces rencontres permettent :

- d'identifier les zones de chevauchement et de non-couverture,
- de mutualiser diagnostics et calendriers,
- de poser les bases d'une programmation concertée par thématique (éducation, santé, sécurité, insertion, cadre de vie).

L'accord-cadre 2026-2030 intègre cette logique de gouvernance transversale pour optimiser l'efficacité des moyens mis en œuvre sur le territoire pour les portoïis.

Les financements mobilisables en complément des financements du droit commun :

En cohérence avec le cadre national, pour réduire les écarts entre QPV et reste du territoire, les dispositifs de la Politique de la Ville vise à compléter l'intervention des acteurs de droit commun :

- *Education Nationale* - Structurer le volet éducation autour de la Cité Éducative, intégrant le PRE comme outil central de parcours individualisés.
- *Agence Régionale de Santé (ARS)* - Faciliter l'accès à la santé grâce au co-pilotage avec le CLS.
- *DEETS, Département, France Travail, MIO* - Renforcer l'accès aux droits et à l'emploi par la consolidation des parcours d'insertion.
- *DEAL, Territoire de l'Ouest (T.O.)* - Améliorer le cadre de vie en articulation avec le PNRU.
- *CAF, Police Nationale, Préfecture* - Préserver la cohésion sociale et la tranquillité publique en appui au CLSPD et en cohérence avec la CTG.

Animation du contrat de ville

LE COMITÉ DE PILOTAGE (COFIL)

Le comité de pilotage est composé de l'ensemble des signataires de l'accord-cadre. Il décide des orientations de la politique de la ville à adopter et propose des axes de travail en fonction du contexte économique et social. Il définit également les moyens à déployer pour atteindre les objectifs et planifie les projets.

Le comité de pilotage :

- Présidé conjointement par la Ville (le Maire ou élu délégué) et l'Etat (Préfet ou sous-préfet ou délégué du préfet).
- Réunit 2 fois par an l'ensemble des partenaires institutionnels, socio-économiques, associatifs et les habitants.
- Valide les grandes orientations, la programmation annuelle et les bilans intermédiaires.

A noter que les comités techniques (COTECH) se tiennent en amont des comités de pilotage (COFIL).

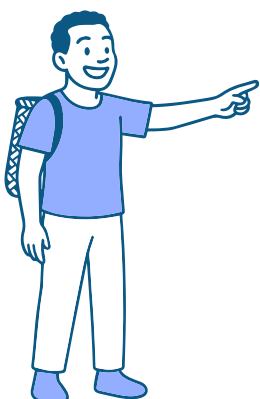
Le Comité Technique (COTECH)

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Contrat de Ville, le COTECH associe :

- les porteurs d'actions dans le cadre des programmations en cours ;
- les bailleurs sociaux ;
- les conseillers citoyens ;
- les services municipaux ;
- les partenaires institutionnels ;
- les coordonnateurs de dispositifs (CLS, PRE, Cité Éducative, CLSPD, PNRU, CTG).

Il prépare et propose au COFIL les éléments qui lui permettront de valider la programmation du contrat de ville au regard des enjeux validés. Il se réunit afin de suivre la mise en œuvre des projets, maintenir ou modifier les objectifs opérationnels au regard des évolutions.

Afin de renforcer l'articulation des dispositifs et des acteurs du territoire, les COTECH sont organisés sous forme de groupes thématiques autour des axes stratégiques : Éducation/Jeunesse, Emploi/Insertion, Santé/Bien-être, Habitat/Cadre de vie, Cohésion sociale/Citoyenneté (la tranquillité publique étant un axe transversal).





La participation citoyenne

La Ville de Le Port place la participation des habitants au cœur du Contrat de Ville 2026–2030. L'objectif est de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, dans les quartiers prioritaires. Cette participation se traduit par :

- Des espaces réguliers de concertation (Agoras de Quartiers, ateliers d'éducation populaire, réunions publiques) permettant d'échanger sur les enjeux prioritaires et de co-construire les solutions.
- Une implication directe des habitants dans les diagnostics, la définition des priorités et l'évaluation des actions, via des dispositifs participatifs adaptés à chaque quartier.

Une valorisation du savoir d'usage des habitants, considéré comme une ressource essentielle pour enrichir les politiques publiques locales.

Le conseil citoyen actif

Le Conseil citoyen de la Ville de Le Port est composé d'habitants, de représentants associatifs et d'acteurs économiques, reflétant la diversité des profils, des âges et des parcours des quartiers concernés. Son rôle est multiple :

- Être force de proposition sur les orientations du Contrat de Ville et sur les projets à mettre en œuvre.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des actions au regard des besoins exprimés par les habitants.
- Faciliter la transmission d'information entre la population et les institutions.

Le Conseil citoyen est associé à toutes les étapes du cycle de vie des projets : diagnostic, co-construction, mise en œuvre, suivi et évaluation.

Il bénéficie d'un accompagnement méthodologique et logistique (formations, mise à disposition de moyens matériels) afin de consolider ses capacités d'action et de garantir son autonomie.



Quels sont les quartiers prioritaires

De Le Port

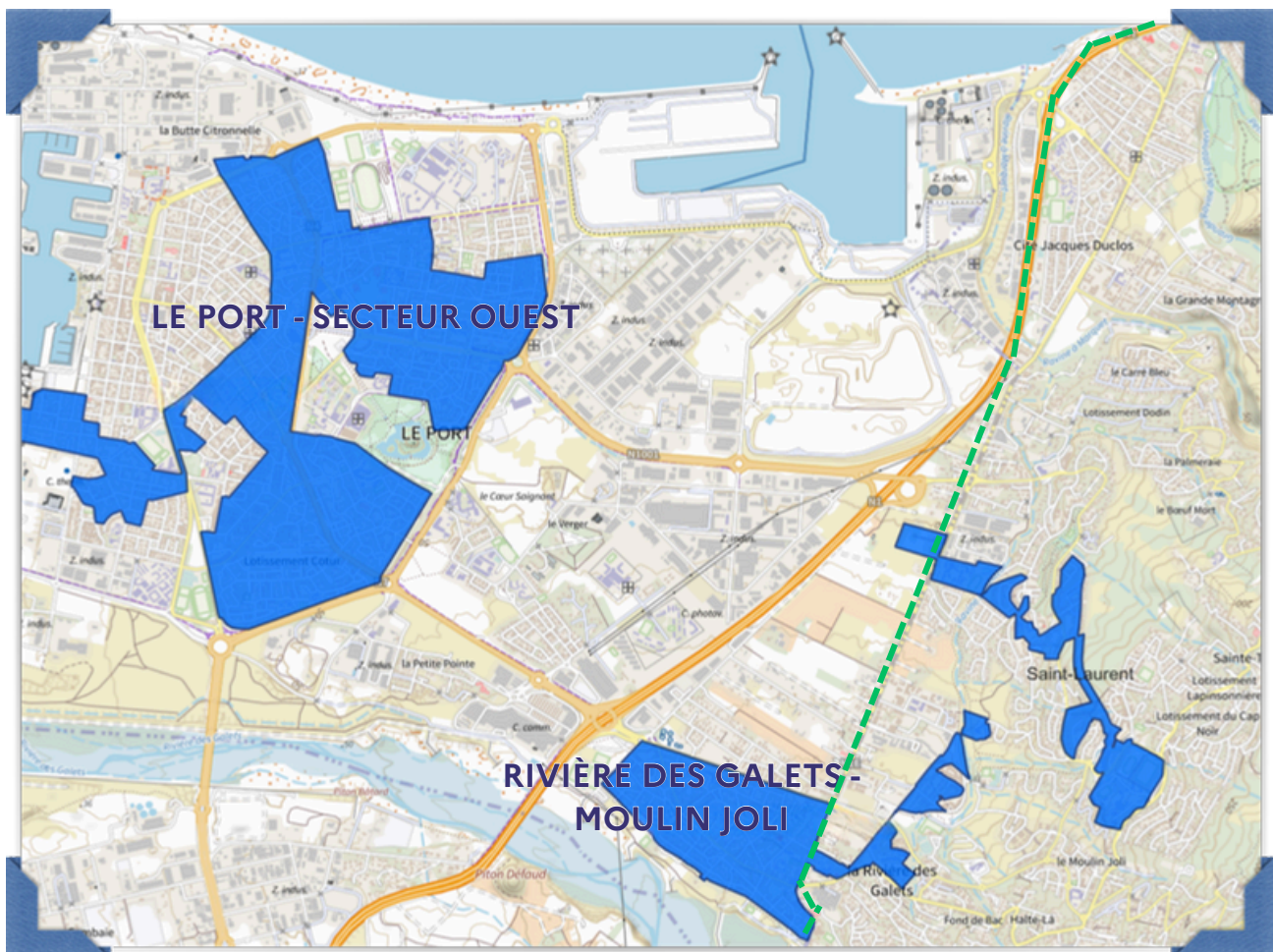


2

Quartiers prioritaires

Géographie Prioritaire 2024

De Le Port



Population LE PORT : 33 336 habitants
Population QPV 2024 : 24 391 habitants

Delimitation

Port - Possession

(Source : SIG ville-données 2021)

Que retenir du diagnostic

Politique de la ville ?

Emploi, formation et insertion socio-professionnelle

La ville de Le Port connaît une situation socio-économique fragile qui se traduit par un faible taux d'emploi (autour de 31–33 % dans les QPV), une surreprésentation des contrats précaires et une forte dépendance aux dispositifs de solidarité. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés : seulement 27,8 % des femmes en âge de travailler ont un emploi, et près d'un demandeur d'emploi sur six a moins de 26 ans. Ces données mettent en lumière la nécessité d'une intervention renforcée sur l'accès à l'emploi et à la formation.

Les ateliers d'intelligence collective (Agoras, Educ Pop, 2023–2025) ont confirmé que le chômage massif des jeunes, le manque de qualifications, et les freins périphériques (mobilité, garde d'enfants, santé, accès aux droits) constituent les principaux obstacles à l'insertion durable. De plus, les diagnostics récents (ABS, étude illettrisme 2025) soulignent que plus de 55 % des habitants n'ont aucun diplôme, et que les difficultés en lecture, écriture et usage du numérique sont très présentes, limitant leur accès à la formation, à l'emploi et même aux droits sociaux. Ces constats justifient pleinement que le thème Emploi/Formation/Insertion soit retenu comme un axe majeur du Contrat de Ville 2026–2030. L'action publique doit viser à renforcer les compétences de base, à faciliter l'accès à la formation qualifiante, et à créer des passerelles directes avec les filières porteuses de l'économie locale, tout en s'appuyant sur une logique de proximité avec les pôles insertion au coeur des quartiers prioritaires.

Cadre de vie, habitat et transition écologique

Sur ce thème ont été soulignés, durant la phase de concertation, des dégradations de l'habitat, des attentes fortes sur la propreté, l'éclairage, les cheminements sécurisés, ainsi que la nécessité de verdissement face aux effets de chaleur. Les risques climatiques (eau, ruissellement) et l'importance des usages quotidiens confortent une approche intégrée, articulée au PNRU et aux bailleurs.

D'où trois orientations convergentes :

1. Soutenir la rénovation et l'entretien de l'habitat, en priorisant la qualité d'usage et la maintenance courante ;
2. Poursuivre l'amélioration des espaces publics, des mobilités douces et de la gestion des déchets, par des plans co-propreté et des aménagements de proximité co-construits ;
3. Promouvoir la transition écologique et l'adaptation climatique, via verdissement, gestion de l'eau, jardins partagés et actions à double bénéfices¹⁶ éducatifs et d'insertion.

Réussite éducative, jeunesse et développement des compétences

La réussite éducative constitue un enjeu majeur pour l'avenir des quartiers prioritaires de Le Port, comme l'ont souligné les habitants et acteurs rencontrés lors des agoras de quartiers et ateliers d'éducation populaire entre 2023 et 2025. Les données de l'ABS 2021 et de l'étude Educ Pop 2025 mettent en évidence des fragilités ancrées : retards scolaires importants dès le primaire, situations d'illettrisme et de faiblesse dans la maîtrise des compétences de base, lien parfois distendu entre l'école et les familles, ainsi que des difficultés spécifiques touchant la jeunesse (désœuvrement, santé, addictions, manque de perspectives) qui aggravent le risque de décrochage.

Le Port depuis 2019 s'est doté d'une Cité Educative pour mener une action forte face à ces constats. Dans la continuité et en complémentarité de cette dynamique, afin de résorber ces fragilités persistantes, une action renforcée est inscrite dans cet accord-cadre 2026-2030, autour de trois axes prioritaires : lutter contre les fragilités scolaires et l'illettrisme, consolider la relation école-famille et promouvoir la coéducation, et enfin favoriser l'épanouissement global des jeunes en mobilisant la culture, le sport, la santé et la citoyenneté comme leviers de réussite.

L'articulation avec la Cité Éducative et le Programme de Réussite Educative (PRE) permettra de déployer, au cœur des quartiers, des actions de proximité favorisant la continuité éducative et l'ouverture vers des parcours d'avenir pour l'ensemble de la jeunesse portoïse.

Cohésion sociale, santé et pouvoir d'agir des habitants

La concertation fait ressortir isolement, conflits d'usage, sentiment d'insécurité, et des besoins marqués en santé de proximité (santé mentale, addictions, santé des femmes). L'Analyse des Besoins Sociaux de 2021 confirme une vulnérabilité sanitaire et la fragilité d'un tissu associatif pourtant essentiel.

Trois orientations structurent la réponse :

1. Développer la prévention et l'accès aux services de santé de proximité, en co-pilotage avec le CLS et en articulation avec la Cité éducative/PRE ;
2. Renforcer les initiatives citoyennes et la vie associative, par un appui méthodologique, des micro-financements rapides et la mutualisation de moyens ;
3. Promouvoir la médiation sociale et la participation active des habitants, via le maintien d'une présence de terrain, des temps de dialogue réguliers et des dispositifs participatifs (conseils citoyens, budgets participatifs).

4 enjeux stratégiques pour

les quartiers politique de la ville

01 Emploi, Formation & Insertion
socio-professionnelle

Réussite Éducative, Jeunesse
et Développement
des Compétences **02**

03 Cadre de vie, Habitat et
Transition écologique

Cohésion sociale, Santé
et Pouvoir d'agir
des habitants **04**



01

L'emploi, la Formation et l'Insertion Socio- professionnelle

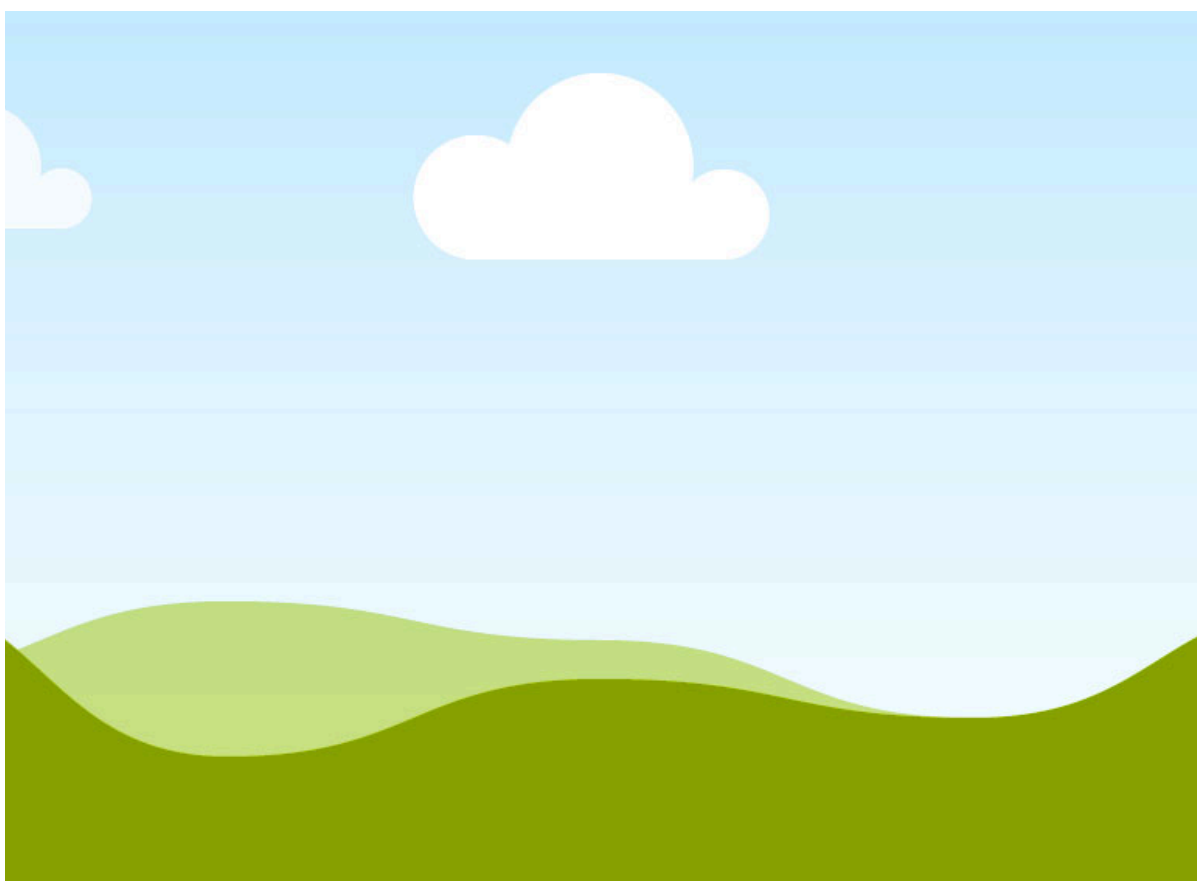
Vers l'emploi durable et inclusif à Le PORT

Dans les quartiers prioritaires de la Ville de Le Port, l'accès à l'emploi reste marqué par une fragilité structurelle, qui nécessite une démarche adaptée et renforcée pour accompagner les portoïses en QPV.

Le tissu économique local, bien que dynamique grâce à la plateforme portuaire, à la logistique, au BTP, aux services et à l'économie sociale et solidaire (ESS), ne parvient pas encore à absorber la demande locale d'emplois. Les données issues de l'ABS et des ateliers de concertation menés en 2023-2025 confirment que la formation inadaptée, l'illettrisme et l'illectronisme limitent l'accès aux opportunités existantes. À cela s'ajoutent des freins périphériques persistants : mobilité insuffisante, garde d'enfants, problématique de santé, et manque d'information sur les dispositifs disponibles.

Pour répondre à ces constats, la stratégie du Contrat de Ville 2026-2030 s'articule autour de trois enjeux majeurs :

1. Développer les passerelles vers l'emploi durable et les filières porteuses, en renforçant la pré-qualification, l'accompagnement et les dispositifs d'immersion.
2. Consolider l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), afin de proposer des parcours inclusifs et adaptés aux habitants des QPV.
3. Renforcer les parcours d'insertion et lever les freins périphériques, en accompagnant globalement les habitants sur les compétences de base, la mobilité, la santé et l'accès aux droits.



Présentation des enjeux majeurs

01

Développer les passerelles vers l'emploi durable et les filières porteuses,

02

Consolider et structurer l'Economie Sociale et Solidaire en outillant et accompagnant les SIAE

03

Renforcer les parcours d'insertion, en développant l'accompagnement de proximité

43.8%

Taux de chômage des QPV de Le Port en 2024 (au sens du recensement)

7770

Nombre de demandeurs d'emplois inscrits à France Travail au 30 Juin 2025 (catégories A à E)

+60%

Des créations d'entreprises en quartiers prioritaires sont des auto-entrepreneurs

32%

Taux d'emploi des femmes issues des quartiers prioritaires de Le Port

29%

Des actifs en emploi issus des quartiers prioritaires de Le Port sont en contrats courts (contrats précaires).

>50%

De la population des 2 quartiers prioritaires de Le Port est sans diplôme

Enjeu 1 : Développer les passerelles vers l'emploi durable et les filières porteuses

Constat

Les habitants des quartiers prioritaires de Le Port rencontrent de fortes difficultés d'accès à l'emploi durable, liées au manque de qualifications, à l'inadéquation entre compétences et besoins du marché, ainsi qu'à la méconnaissance des filières porteuses du territoire (logistique portuaire, BTP, services à la personne, économie circulaire, numérique). Les femmes et les jeunes apparaissent particulièrement vulnérables, et les freins périphériques (mobilité, garde d'enfants, santé, illettrisme et illettrisme) accentuent cette situation.

Objectif

Permettre aux habitants des QPV de renforcer leurs compétences et d'accéder à un emploi durable dans les secteurs porteurs, en développant des dispositifs de pré-qualification, des immersions, des parcours de formation en situation de travail (AFEST) et des dispositifs de mentorat adaptés.

Orientations

- Outiller l'amont de l'insertion professionnelle avec des dispositifs innovants de pré-qualification.
- Favoriser les immersions en entreprises et les formations contextualisées aux besoins des filières locales.
- Créer des passerelles directes entre habitants et entreprises par des actions de proximité.
- Accompagner les habitants dans la levée des freins sociaux et le renforcement des compétences de base.

Les Pôles Insertion : Des lieux ressources de proximité

Implantés au cœur des quartiers prioritaires (LCR Caloupilé, LCR Camille Claudel, LCR St Exupery, Campus Elie, ...), les Pôles Insertion jouent un rôle central : accompagnement global des publics, levée des freins périphériques, mais aussi accueil des entreprises dans le cadre des Rencontres de l'Emploi Dann' Kartié. Ils constituent un espace privilégié pour rapprocher directement habitants et employeurs.



Enjeu 2 : Consolider et structurer l'ESS et l'IAE

02

Constat

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) occupent une place importante dans le tissu économique de Le Port, comptant plusieurs centaines de salariés en parcours d'insertion sur la commune. Ces acteurs représentent un levier majeur pour insérer durablement les habitants éloignés de l'emploi, en particulier les jeunes sans qualification, les femmes et les demandeurs d'emploi de longue durée.

Cependant, les concertations ont fait ressortir plusieurs limites : manque de structuration et de coordination entre structures, fragilités économiques et difficultés de professionnalisation, qui freinent leur capacité à répondre aux besoins croissants des habitants et à s'articuler pleinement avec les filières économiques locales.

Objectif

Renforcer et structurer l'ESS et l'IAE afin d'accroître leur capacité d'accueil, de professionnalisation et leur rôle de tremplin vers l'emploi durable, tout en les reliant davantage aux dynamiques économiques du territoire.

Orientations

- Soutenir la montée en compétences et la structuration des associations et structures IAE.
- Favoriser la création d'activités socialement utiles répondant aux besoins locaux (économie circulaire, transition écologique, services de proximité).
- Améliorer l'articulation entre ESS/IAE et les entreprises classiques, en renforçant les passerelles vers les filières porteuses.
- Consolider la coopération entre les structures de l'ESS, les collectivités et les dispositifs de droit commun pour sécuriser les parcours des habitants.

Passerelles entre ESS/IAE et entreprises classiques

AGK - ACI Bann' Zardin LaVi

Les pôles insertion, en lien avec les partenaires économiques, favorisent les parcours mixtes (PMSMP, immersions, alternance) pour que les publics accompagnés par l'IAE puissent rejoindre progressivement les filières durables.

Cela vient renforcer la dynamique portée par les structures associatives de l'IAE. Pour exemple, sur 2023-2024, l'association AGK (An Grèn Koulér) a, par son travail d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, réussi à insérer durablement 10 de ses salariés en ACI dans une entreprise "classique" PROXI'Compost, qui plus est, sur des contrats en CDI.

Enjeu 3 : Renforcer les parcours d'insertion et lever les freins périphériques

03

Constat

Dans les quartiers prioritaires de Le Port, l'accès à l'emploi est entravé par des freins multiples qui dépassent la seule question de la qualification. L'illettrisme (très présent chez le public en insertion) et l'illectronisme (près de 30 % des ménages sans accès régulier au numérique) constituent des obstacles majeurs à la recherche d'emploi, à l'accès à la formation et à l'exercice de certains métiers.

À cela s'ajoutent des freins sociaux et matériels récurrents identifiés dans les concertations : manque de solutions de mobilité, garde d'enfants insuffisante, addictions, problématiques de santé et méconnaissance des droits. Ces contraintes fragilisent particulièrement les jeunes, les femmes et les demandeurs d'emploi de longue durée, accentuant le risque de décrochage durable.

Objectif

Assurer un accompagnement global et de proximité permettant aux habitants de lever progressivement les freins périphériques, d'acquérir les compétences de base, de renforcer leurs soft skills et d'intégrer durablement un parcours vers l'emploi.

Orientations

- Déployer des actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme (diagnostic EVA, ateliers numériques, AFEST).
- Renforcer l'accompagnement social global en intégrant les problématiques de mobilité, d'addictions / santé, de garde d'enfants et d'accès aux droits.
- Développer les parcours d'acquisition de soft skills (confiance en soi, savoir-être professionnel, autonomie).
- Mobiliser les pôles insertion comme lieux-ressources pour l'accompagnement de proximité et la mise en lien avec les opérateurs.

La Chambre des Solutions Sociales Innovation unique à Le Port

La Chambre des Solutions Sociales (CSS) constitue un espace innovant d'accompagnement collectif dédié aux situations sociales les plus complexes rencontrées dans les quartiers prioritaires de Le Port. Elle s'adresse aux Portoïsi confrontés à des freins multiples et imbriqués (logement, santé, mobilité, accès aux droits, insertion professionnelle) qui n'ont trouvé aucune solution dans le droit commun. Issue du maillage territorial – services de l'État, Ville, CCAS, associations, bailleurs, acteurs de santé et de l'insertion – la CSS analyse chaque cas de manière collégiale et propose des solutions sur mesure. Elle permet ainsi de rétablir des parcours de vie et d'insertion jusque-là bloqués.



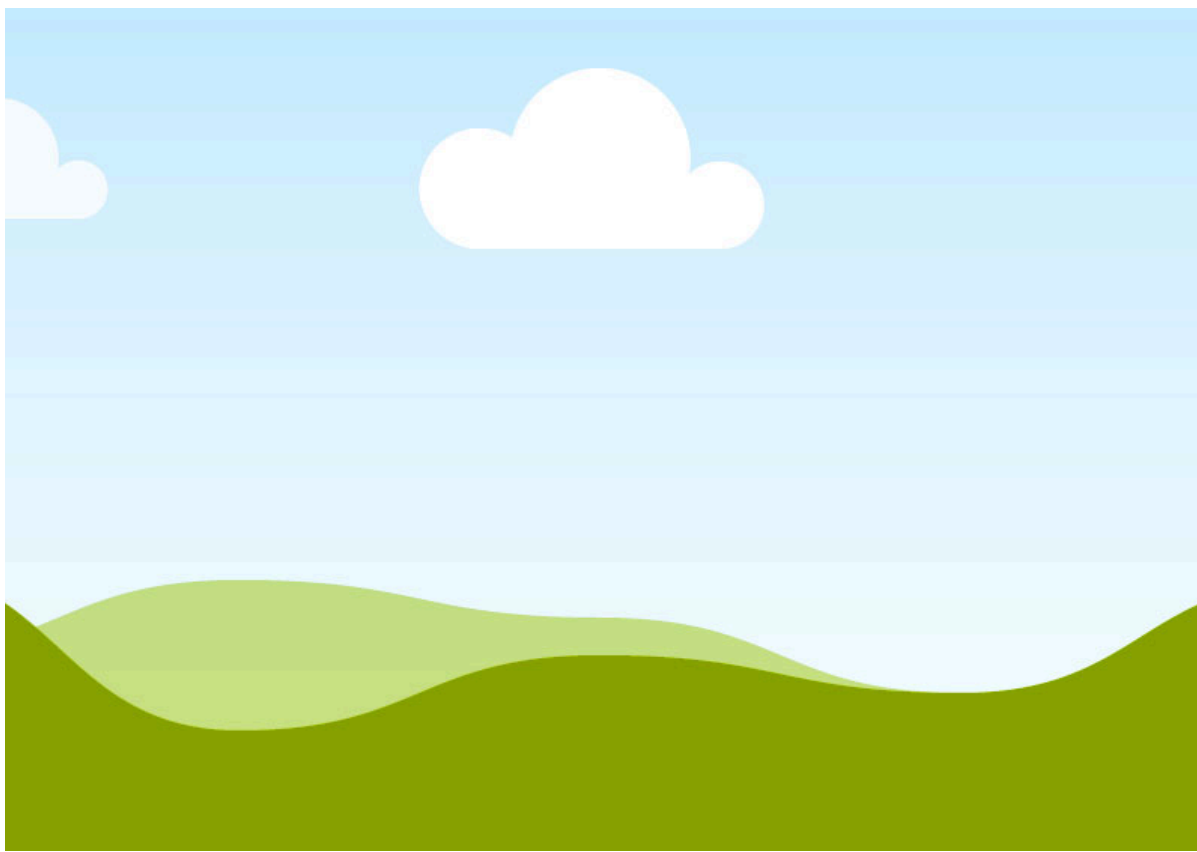
02

Réussite Éducative, Jeunesse et Développement des Compétences

Réussite éducative et parcours d'avenir : accompagner les jeunes des QPV vers l'autonomie et l'égalité des chances

La réussite éducative demeure l'un des défis centraux des quartiers prioritaires de Le Port. Les données de l'ABS et de l'étude Éducation Populaire révèlent que les enfants issus de ces territoires sont davantage exposés au retard scolaire dès le primaire et que les situations d'illettrisme ou de faible maîtrise des compétences de base touchent une part importante des jeunes et des adultes, limitant leur réussite éducative et leurs perspectives professionnelles. Les concertations locales (agoras, ateliers Educ. Pop.) confirment que le décrochage scolaire, l'absence de perspectives pour la jeunesse, l'absence d'espaces pour l'épanouissement personnel et le manque d'accompagnement des familles sont identifiés comme des préoccupations majeures par les habitants eux-mêmes.

Face à ce constat, la Cité Éducative et le Programme de Réussite Éducative (PRE) constituent des leviers essentiels, mais doivent être complétés par des actions de proximité au cœur des quartiers afin de renforcer la continuité éducative, de développer la parentalité et la coéducation, et d'ouvrir des parcours diversifiés d'insertion sociale et professionnelle. La mobilisation des acteurs éducatifs, sociaux, culturels et économiques du territoire apparaît ainsi indispensable pour offrir aux jeunes Portoises et Portoais un accompagnement global, de l'acquisition des savoirs fondamentaux à l'insertion citoyenne et professionnelle.



Présentation des enjeux majeurs

01

Renforcer les apprentissages fondamentaux et lutter contre l'illettrisme

02

Recréer un lien fort entre l'école et les familles

03

Ouvrir des perspectives nouvelles pour les jeunes

27%

Des jeunes de 16 à 25 ans des QPV de Le Port ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en stage (NEET).

1 sur 4

Jeune déclare manquer d'un lieu adapté au travail scolaire dans son foyer

15%

Des jeunes déclarent un problème de santé ou d'addiction ayant eu un impact sur leur scolarité ou parcours d'insertion

1 sur 3

Jeune des QPV n'a pas accès à un équipement numérique personnel (ordinateur, tablette).

<20%

Jeunes participant à une activité sportive ou culturelle régulière dans les QPV

>50%

Des familles monoparentales en QPV déclarent avoir des difficultés à accompagner la scolarité de leurs enfants.

Renforcer les apprentissages fondamentaux et lutter contre l'illettrisme 01

Constat

L'amélioration des apprentissages fondamentaux constitue une priorité absolue pour les quartiers prioritaires du Port. Les concertations locales (agoras et ateliers Educ Pop 2023-2025) ont mis en évidence que de nombreux enfants présentent des difficultés scolaires précoces, amplifiées par des situations d'illettrisme ou de fragilités dans la maîtrise des compétences de base.

Afin d'inverser cette tendance, le Contrat de Ville 2026-2030 s'articule avec les dispositifs existants, notamment la Cité Éducative et le Programme de Réussite Éducative (PRE), en développant des actions ciblées au cœur des quartiers.

Objectif

Garantir l'acquisition des compétences fondamentales et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, en renforçant l'accompagnement scolaire au cœur des quartiers et en soutenant les parcours éducatif dès le plus jeune âge.

Orientations

- Développer le soutien scolaire et l'accompagnement éducatif pour les enfants du primaire et du collège, en mobilisant dans les quartiers : écoles, associations, dispositifs de mentorat et bénévoles.
- Mettre en place des actions ciblées de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, en s'appuyant sur les diagnostics EVA, des ateliers de proximité et un accompagnement individualisé.
- Consolider la continuité éducative en renforçant les passerelles entre école, familles et acteurs de quartier, et en soutenant la parentalité éducative.

Action emblématique

Déploiement d'un réseau de soutien scolaire de proximité, avec des méthodes non scolaires, au sein des associations locales, avec le soutien de la Cité Éducative.



Enjeu 2 : Recréer un lien fort entre l'école et les familles

Constat

Les ateliers d'intelligence collective (Éduc Pop 2025) et les agoras de quartier ont mis en évidence un manque de lien entre l'école et les familles dans les QPV de la commune. De nombreux parents expriment des difficultés à accompagner la scolarité de leurs enfants, en raison de freins liés à la maîtrise des savoirs de base, à l'illectronisme ou encore à un manque d'outils pédagogiques. L'ABS confirme que près d'un quart des jeunes déclarent manquer d'un lieu adapté au travail scolaire dans leur foyer, accentuant les inégalités éducatives. Cette fragilité du lien école-famille contribue à l'absentéisme, au décrochage scolaire et à un sentiment d'éloignement vis-à-vis de l'institution éducative.

Objectif

Favoriser la coéducation et le rapprochement entre les familles, l'école et les acteurs associatifs pour créer un environnement éducatif cohérent et partagé, garantissant de meilleures conditions de réussite scolaire pour les enfants et les jeunes.

Orientations

- Développer des espaces de dialogue et d'échanges dans les quartiers (LCR) entre les familles et les équipes éducatives, notamment via des cafés des parents et des rencontres co-animées par les associations de quartier.
- Renforcer les actions de parentalité éducative en outillant les parents sur le suivi scolaire, la méthodologie d'apprentissage et l'accompagnement à la lecture et au numérique, en dehors de l'école.
- Valoriser le rôle des familles dans les projets éducatifs locaux, en favorisant leur participation aux initiatives de la Cité Éducative et du Programme de Réussite Éducative (PRE).

Action emblématique

Le Contrat de Ville vient conforter au cœur des quartiers une démarche complémentaire aux actions portées par la Cité Educative et le PRE pour renforcer l'impact auprès des familles :

- Les "Cafés des parents" dans les écoles : mis en oeuvre dans le cadre de la Cité Éducative, ces espaces réguliers permettent d'instaurer un dialogue informel entre parents, enseignants, associations et médiateurs.
- Ateliers "Parents-Acteurs de la Réussite" : portés dans le cadre du PRE, ces ateliers proposent un accompagnement concret aux parents (méthodes d'apprentissage, gestion du temps scolaire, suivi numérique des devoirs, lutte29 contre l'illectronisme).

Enjeu 3 : Ouvrir des perspectives nouvelles pour les jeunes

03

Constat

Les ateliers Éduc Pop et les agoras de quartier (2023-2025) ont mis en évidence un fort sentiment de limitation des perspectives chez les jeunes des QPV, marqué par le décrochage scolaire, le chômage massif et un manque de visibilité sur les parcours possibles. L'ABS (2021) confirme que les 15-29 ans représentent près d'un quart de la population portoise, mais que leur taux de chômage dépasse 50 % dans les quartiers prioritaires. De nombreux jeunes se disent peu informés des dispositifs d'accompagnement existants (apprentissage, service civique, orientation professionnelle, mobilité internationale). Cette situation engendre une démotivation et un risque accru de marginalisation.

Objectif

Favoriser l'ouverture des jeunes à de nouvelles perspectives éducatives, culturelles, sportives et professionnelles afin de renforcer leur confiance en eux, leur mobilité et leur insertion sociale et professionnelle.

Orientations

- Développer des parcours d'orientation et de découverte des métiers en lien avec les entreprises locales, les centres de formation et les filières porteuses du territoire (activités portuaires, BTP, économie verte, numérique).
- Encourager la mobilité des jeunes à travers des dispositifs de stages, d'échanges régionaux, de mobilité internationale et de séjours éducatifs hors du quartier.
- Renforcer l'accès aux activités culturelles, sportives et citoyennes comme leviers de socialisation et de confiance en soi, en articulation avec les associations locales et la Cité Éducative.

Action emblématique

"Découverte des métiers et filières d'avenir"

- Organisation de parcours de découverte et d'immersion professionnelle dans les filières porteuses du territoire : logistique portuaire, BTP, économie verte, numérique, services à la personne.
- Mise en place d'immersions courtes avec des entreprises locales, en articulation avec la Cité Éducative et les établissements scolaires.





03

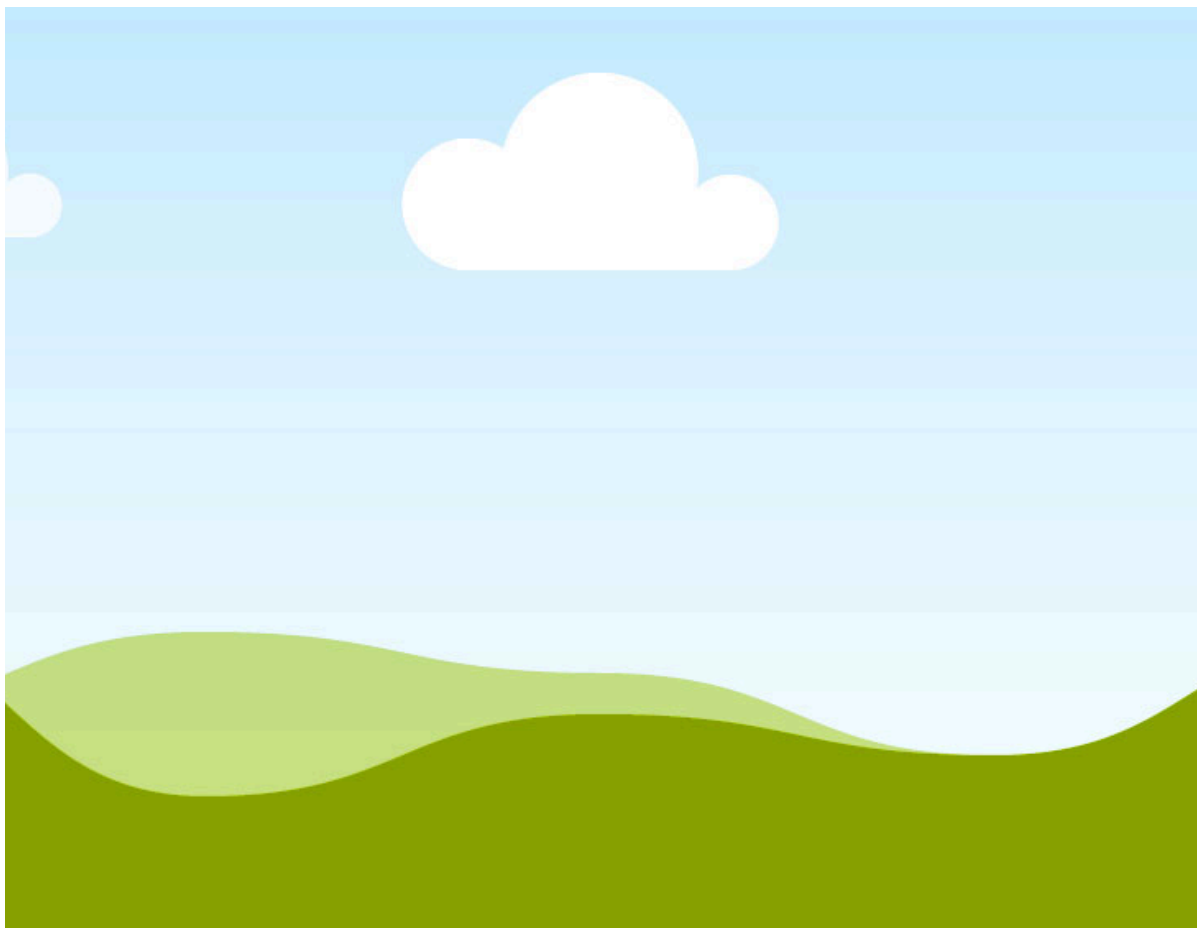
Cadre de vie, Habitat et Transition écologique

Habiter mieux, vivre serein : cadre de vie apaisé et écologie de proximité à Le Port

Depuis plusieurs années, la Ville de Le Port et ses partenaires mènent un travail continu pour améliorer la qualité du cadre de vie dans les quartiers prioritaires, notamment à travers des projets communaux (FIL Vert,...), le dispositif ATFPB, la médiation de proximité et le développement d'initiatives écologiques locales. Toutefois, malgré ces efforts, les habitants soulignent encore la persistance de difficultés liées à la dégradation des espaces collectifs, à la gestion des déchets et à un sentiment d'insécurité, qui appellent à renforcer et pérenniser les actions engagées. La Rivière des Galets-Moulin Joli comme Le Port - Secteur Ouest connaissent des situations de dégradation du cadre de vie, accentuées par des problématiques d'incivilités, de sentiment d'insécurité et de manque d'appropriation des espaces communs.

Parallèlement, les habitants expriment une volonté claire de s'engager dans des démarches de transition écologique locales : développement des jardins partagés, du compostage collectif, actions de végétalisation et de rafraîchissement urbain. Les initiatives déjà existantes démontrent leur pertinence mais restent à consolider et à généraliser.

Ainsi, la priorité est de construire une stratégie permettant de lier cadre de vie, tranquillité publique et transition écologique, en mobilisant notamment l'ATFPB, la médiation de proximité et les initiatives d'écologie urbaine comme leviers d'amélioration durable.



Présentation des enjeux majeurs

01

Préserver et améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires pour restaurer la tranquillité résidentielle

02

Favoriser la gestion durable des espaces collectifs

03

Renforcer la transition écologique dans les quartiers prioritaires

70%

Des ménages en QPV du Port résident en habitat social collectif

1200

Demandes de logement enregistrées chaque année sur la commune

+500

Interventions de médiation de proximité ont été réalisées en 2024 dans les QPV de la ville grâce à l'ATFPB et aux associations partenaires.

30

Agents et médiateurs de proximité mobilisés via l'ATFPB et les dispositifs de la Politique de la Ville.

19

Initiatives de Jardins partagés et d'agriculture urbaine accompagnées depuis 2020 sur les 2 QPV de Le Port

15%

Des foyers des QPV sont en situation de précarité énergétique, renforçant la nécessité d'accompagner la transition écologique dans le logement social

Enjeu 1 : Préserver et améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires

01

Constat

Depuis plusieurs années, la Ville de Le Port et ses partenaires développent des actions pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires. Ces efforts ont permis une prise de conscience accrue de l'importance de la qualité du cadre de vie comme facteur de bien-être et de tranquillité publique.

Cependant, les diagnostics locaux et les retours des habitants montrent que des difficultés persistent. Les espaces communs dans certains ensembles collectifs sont parfois insuffisamment entretenus. La gestion des déchets demeure un enjeu récurrent. Enfin, les contraintes économiques des ménages limitent parfois l'entretien des logements, ce qui justifie le recours à des dispositifs d'accompagnement comme l'auto-réhabilitation accompagnée.

Objectif

Assurer un cadre de vie de qualité, sûr et agréable dans les quartiers prioritaires, en associant pleinement les habitants et les partenaires (bailleurs, associations, services municipaux), tout en intégrant les principes de transition écologique dans les aménagements et l'habitat.

Orientations

- Renforcer la gestion de la tranquillité publique en consolidant les dispositifs de médiation et de prévention, afin de maintenir des espaces apaisés et agréables.
- Soutenir l'entretien et la réhabilitation des logements via des dispositifs adaptés (auto-réhabilitation accompagnée, ateliers pédagogiques), en veillant à renforcer les compétences des habitants pour entretenir durablement leur habitat.

Action emblématique

Action forte à mettre en oeuvre à horizon 2030 : La Ville de Le Port, en partenariat avec les bailleurs sociaux et le CLSPD, déploie un programme d'amélioration de l'éclairage public et des cheminements piétons dans les quartiers prioritaires. L'action vise à :

- Renforcer la tranquillité publique par un éclairage adapté et sécurisé des espaces collectifs (coursives, parkings, voies intérieures).
- Réhabiliter et moderniser les équipements existants avec des solutions à basse consommation (LED, détecteurs de présence).
- Associer les habitants dans le choix des zones prioritaires et dans l'évaluation³⁴ de l'impact, afin de garantir que les aménagements répondent à leurs besoins réels.



Enjeu 2 : Favoriser la gestion durable des espaces collectifs

Constat

Les quartiers prioritaires de la Ville de Le Port disposent d'espaces collectifs importants qui contribuent à la vie quotidienne des habitants. Depuis plusieurs années, la commune, les bailleurs et les associations mènent des actions d'entretien, de médiation et de sensibilisation, avec des initiatives positives comme les jardins partagés ou la réduction des déchets. Toutefois, des marges de progression subsistent : certains espaces restent sous-utilisés, la gestion des déchets demeure un enjeu majeur, et la transition écologique doit être davantage consolidée pour répondre aux enjeux environnementaux, tout en tenant compte des contraintes sociales et économiques des ménages.

Objectif

Encourager une gestion durable et partagée des espaces collectifs tout en intégrant pleinement la transition écologique dans les quartiers prioritaires, afin de conjuguer amélioration du cadre de vie, convivialité et respect de l'environnement.

Orientations

- Développer les initiatives locales de gestion des espaces communs, en impliquant directement les habitants dans l'entretien, la valorisation et l'appropriation des lieux collectifs.
- Accompagner les bailleurs sociaux et les associations dans la mise en place de projets d'écogestion des espaces (tri, compostage, agriculture urbaine, verdissement).
- Promouvoir des actions collectives autour des jardins partagés, de l'agriculture urbaine et des initiatives vertes, afin de renforcer la cohésion sociale et d'offrir des espaces conviviaux accessibles à tous.

Action emblématique

Jardin Partagé "La Berge Jujube" (Les berges de la Rivière des Galets, Le Port)

Au Port, le Jardin des Berges de la Rivière des Galets illustre une démarche innovante de gestion durable et partagée des espaces collectifs. Né en 2023 de l'initiative d'un collectif de 15 habitants et accompagné par la Ville et ses partenaires associatifs (AGK, FARFAR), ce projet a permis la mise en place de bacs de plantation autonomes et d'ateliers éducatifs autour du jardinage écologique. Intégré au projet urbain de la ville : Fil Vert, il associe toutes les générations, notamment les seniors, et valorise un usage convivial, écologique et inclusif des berges. Cette action concrète démontre comment la participation citoyenne et l'aménagement écologique renforcent à la fois le vivre-ensemble et l'appropriation durable des espaces communs au cœur des quartiers prioritaires

Enjeu 3 : Renforcer la transition écologique dans les quartiers prioritaires

03

Constat

Dans les QPV de la Ville du Port, plusieurs initiatives (jardins partagés, agriculture urbaine, actions de sensibilisation aux déchets) traduisent une dynamique déjà engagée en faveur de la transition écologique. Toutefois, les contraintes sociales et économiques des ménages (précarité énergétique, entretien durable des espaces, accès limité à des solutions écologiques) nécessitent de renforcer l'accompagnement. Les habitants expriment le besoin de rendre la transition écologique plus concrète, visible et adaptée à leur quotidien.

Objectif

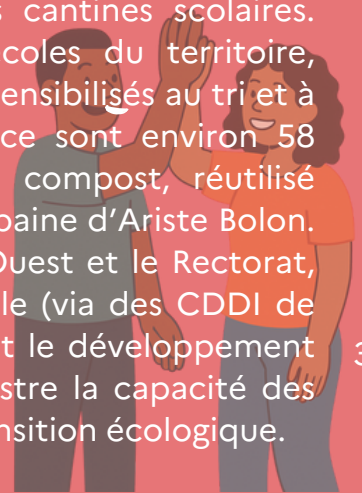
Ancrer la transition écologique au cœur des quartiers prioritaires, en améliorant le cadre de vie et en favorisant l'appropriation par les habitants, tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie.

Orientations

- Développer des projets participatifs autour de la gestion des déchets, de la biodiversité et de la sobriété énergétique dans les QPV.
- Intégrer des démarches écologiques dans les ensembles de logements sociaux, en lien avec les bailleurs et les habitants.
- Valoriser les initiatives locales (agriculture urbaine, jardins partagés, actions associatives) comme leviers d'éducation et d'insertion.

Action emblématique : Collecte et Compostage des biodéchets à Le PORT

Depuis 2023, la Ville de Le Port expérimente avec l'association An Grèn Koulèr la collecte et le compostage des biodéchets dans ses cantines scolaires. L'initiative, désormais étendue à l'ensemble des 29 écoles du territoire, implique près de 4 000 enfants et les agents municipaux, sensibilisés au tri et à la réduction du gaspillage alimentaire. Chaque année, ce sont environ 58 tonnes de biodéchets qui peuvent être valorisées en compost, réutilisé localement dans les bacs potagers scolaires et la ferme urbaine d'Ariste Bolon. Le projet, en partenariat avec l'ANRU, le Territoire de l'Ouest et le Rectorat, favorise à la fois la formation et l'insertion professionnelle (via des CDDI de guides composteurs), la réduction des déchets enfouis, et le développement d'une filière locale de compost certifié biologique. Il illustre la capacité des QPV de Le Port à devenir des territoires pionniers de la transition écologique.



04

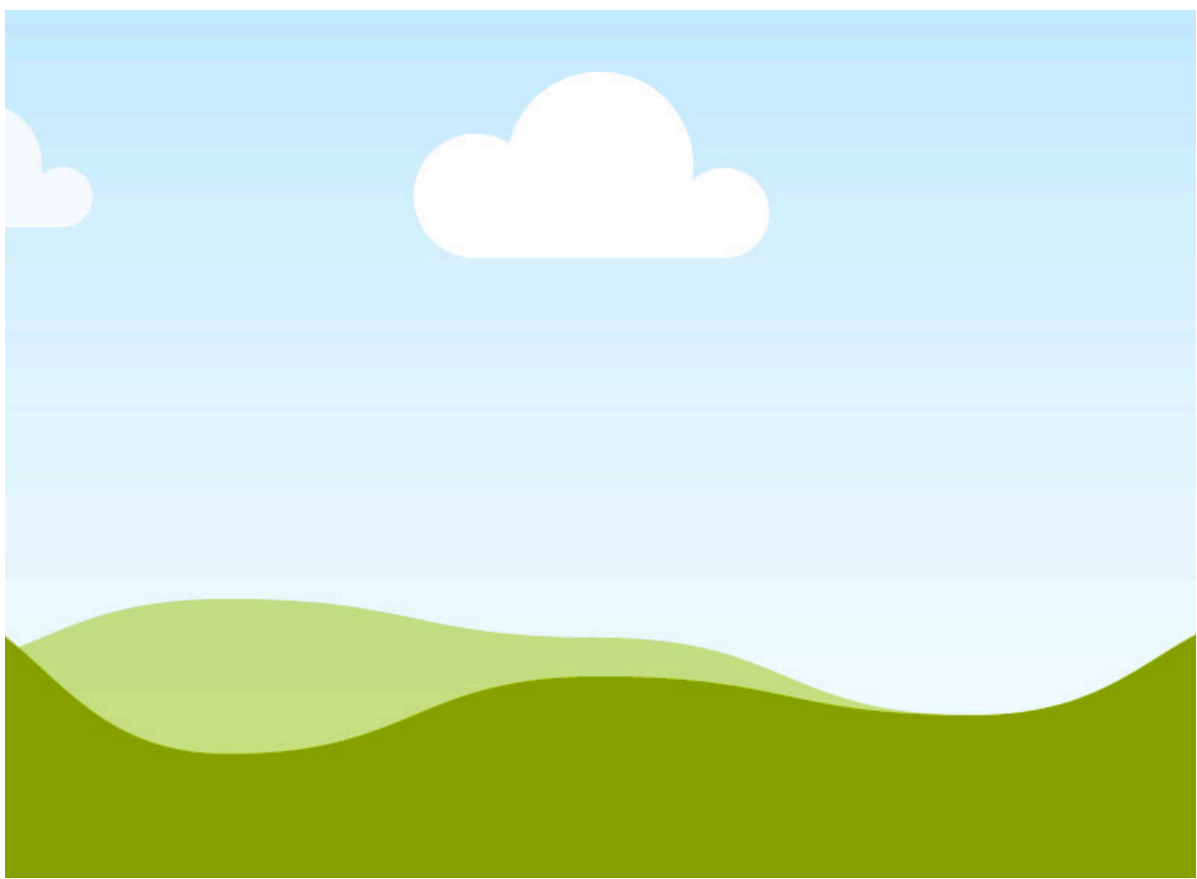
Cohésion sociale,
Santé et Pouvoir d'Agir
des habitants

Vers des quartiers solidaires et en bonne santé

Les ateliers participatifs, les Agoras et l'Étude Éduc Pop mettent en évidence plusieurs constats partagés : une fragilité persistante du lien social, un accès parfois difficile aux soins de proximité, et des besoins accrus de soutien psychologique et de prévention (addictions, nutrition, santé mentale). Ces éléments sont renforcés par des contraintes structurelles relevées dans l'ABS 2021 et confirmées en 2023-2025 : isolement de certaines populations, faible accès aux services publics de santé et difficultés rencontrées par les associations locales dans la consolidation de leurs actions.

Depuis plusieurs années, la Ville de Le Port, en partenariat avec les bailleurs sociaux, le CLS et les associations de quartier, a engagé un travail de fond : médiations sociales, jardins partagés, ateliers intergénérationnels, actions de prévention santé et dispositifs de participation citoyenne. Ces initiatives ont permis d'amorcer une dynamique positive, mais elles demeurent à amplifier et structurer afin de répondre pleinement aux besoins exprimés par les habitants et aux objectifs fixés par la circulaire du 19 mars 2025.

Dans ce cadre, la cohésion sociale et la santé sont retenues comme un axe prioritaire du Contrat de Ville 2026–2030. Elles constituent un levier majeur pour réduire les inégalités, renforcer le vivre-ensemble et développer le pouvoir d'agir des habitants des QPV.



Présentation des enjeux majeurs

01

Renforcer la
cohésion sociale et
lutter contre
l'isolement

02

Améliorer l'accès à la
santé et aux droits

03

Développer le
pouvoir d'agir des
habitants

44%

Des habitants des QPV de la
Ville de Le Port vivent sous le
seuil de pauvreté

54%

Des ménages en QPV sont
des familles monoparentales,
accentuant la précarité et les
besoins d'accompagnement
social

22%

Des habitants présentent au
moins une affection de longue
durée (ALD), un taux supérieur
à la moyenne départementale

15%

Des habitants indiquent avoir
renoncé à des soins pour
raisons financières ou
logistiques.

1

Conseil Citoyen actif qui
intervient sur les 2 QPV et
participe aux instances du
Contrat de Ville

43.8%

Taux de chômage dans
les QPV, touchant
particulièrement les jeunes et
les femmes, avec un impact
direct sur la santé
et le bien-être.

Enjeu 1 : Renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement

01

Constat

Depuis plusieurs années, la commune, en lien avec ses partenaires, a engagé des efforts pour améliorer l'accès aux soins, renforcer la cohésion sociale et développer des espaces collectifs favorisant le vivre-ensemble. Malgré ces avancées, des défis demeurent : certaines familles restent confrontées à la précarité économique et à des difficultés d'accès aux droits et à la santé, souvent accentuées par l'illettrisme ou l'illectronisme. La consolidation de ces dynamiques, en articulation avec le Contrat Local de Santé et les initiatives citoyennes, apparaît ainsi essentielle pour poursuivre l'amélioration du bien-être et du pouvoir d'agir des habitants.

Objectif

Consolider la cohésion sociale et le bien-être des habitants des QPV en renforçant l'accès aux droits, à la santé et aux espaces collectifs, tout en développant des démarches participatives qui valorisent le pouvoir d'agir des habitants.

Orientations

- Soutenir les initiatives associatives et collectives renforçant le vivre-ensemble et la solidarité de proximité.
- Déployer des actions de prévention et d'accès à la santé adaptées aux besoins des habitants, en articulation avec le CLS.
- Lutter contre l'isolement en valorisant les espaces collectifs, les conseils citoyens et les dynamiques d'éducation populaire.
- Accompagner les habitants dans l'acquisition de compétences de base et dans leurs démarches administratives, en s'appuyant sur les acteurs de l'insertion et du numérique.



Action emblématique

Parcours Santé Mentale et Bien-être dans les QPV : Proposition de déploiement d'un dispositif d'accompagnement en santé mentale et bien-être, au plus près des habitants des QPV. Il s'appuie sur un réseau d'acteurs (psychologues, associations, médiateurs de santé, éducateurs spécialisés) et se déploie dans les structures de proximité (maisons de quartier, pôles insertion, établissements scolaires).

Enjeu 2 : Améliorer l'accès à la santé et aux droits

02

Constat

Les quartiers prioritaires du Port concentrent une part importante de ménages en situation de précarité sociale et économique, ce qui limite l'accès effectif aux soins et aux droits fondamentaux. Malgré les avancées permises par le Contrat Local de Santé (CLS) et les actions des partenaires institutionnels et associatifs, des difficultés subsistent : une méconnaissance des dispositifs de santé et d'accès aux droits par une partie de la population, des obstacles concrets tels que la barrière linguistique, l'illettrisme, l'illectronisme ou encore la complexité administrative, un accès limité à certaines spécialités médicales et aux soins préventifs, notamment en santé mentale et en santé des jeunes, des besoins renforcés en médiation sociale et en accompagnement de proximité

Objectif

Garantir un accès équitable et effectif à la santé et aux droits pour tous les habitants des quartiers prioritaires, en levant les freins sociaux, linguistiques, numériques et économiques.

Orientations

- Déployer des actions de médiation santé et droits au plus près des habitants, via les pôles insertion, les maisons de quartier et les associations relais.
- Renforcer la prévention et la sensibilisation sur les enjeux de santé publique (santé mentale, santé sexuelle, nutrition, addictions).
- Développer des outils et permanences d'accompagnement administratif et numérique, pour soutenir les habitants face aux démarches complexes et limiter les effets de l'illettrisme/illectronisme.
- Améliorer l'articulation entre CLS, CCAS et associations de terrain, afin de garantir une meilleure lisibilité et complémentarité de l'offre de soins et d'accès aux droits.

Action emblématique

Permanences itinérantes santé et droits : Mise en place de permanences mobiles dans les quartiers prioritaires, organisées en partenariat avec le CLS, le CCAS, la CPAM, la CAF et des associations locales. Ces permanences proposent :

- un accueil de proximité pour informer les habitants sur leurs droits sociaux, l'accès aux soins et les démarches administratives,
- une orientation personnalisée vers les structures compétentes,
- des ateliers collectifs de prévention et d'éducation à la santé
- un accompagnement numérique pour faciliter les démarches en ligne et réduire les effets de l'illettrisme/illectronisme.

Enjeu 3 : Renforcer la cohésion sociale et le pouvoir d'agir des habitants

03

Constat

Les quartiers prioritaires du Port bénéficient d'un tissu associatif actif et d'une forte vitalité des initiatives citoyennes. Les habitants s'investissent dans la vie locale à travers des associations, des collectifs et des conseils citoyens. Les agoras de quartiers et les ateliers d'éducation populaire ont montré une réelle volonté d'expression et de participation. Cependant, cette mobilisation reste encore inégale selon les quartiers et nécessite un accompagnement renforcé pour structurer durablement le pouvoir d'agir des habitants, soutenir les initiatives collectives et favoriser la représentation des habitants dans les instances décisionnelles.

Objectif

Accompagner et valoriser les initiatives citoyennes pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants, consolider la cohésion sociale et favoriser leur participation active dans la gouvernance locale et la mise en œuvre du Contrat de Ville.

Orientations

- Soutenir et former les conseils citoyens afin de renforcer leur autonomie et leur rôle d'interface entre habitants et institutions.
- Développer des dispositifs d'appui technique et financier pour encourager les micro-projets associatifs et collectifs portés par les habitants.
- Multiplier les espaces de dialogue, de médiation et de concertation de proximité (maisons de quartier, pôles insertion, agoras).
- Valoriser les initiatives locales en favorisant leur diffusion et leur mise en réseau au niveau communal et intercommunal.

Action emblématique : « Nout Lang, Nout Kartier » – Quartier Titan (Le Port)

Lancée dans le cadre du Contrat de Ville et de la démarche AGORA, l'action « Nout Lang, Nout Kartier » valorise la langue créole et la mémoire du quartier Titan, au Port. Portée par l'association AMAFAR-EPE, les associations du quartier (Team Kiosk, ...) et les habitants, cette initiative associe ateliers artistiques avec l'artiste Zanmari Baré, médiations intergénérationnelles et transmission de l'histoire locale. Elle contribue à renforcer l'estime de soi, le lien social et l'appropriation identitaire des quartiers portois, en inscrivant pleinement la culture et la mémoire dans la cohésion sociale.

2 quartiers politiques de la ville

01

Le Port – Secteur Ouest

02

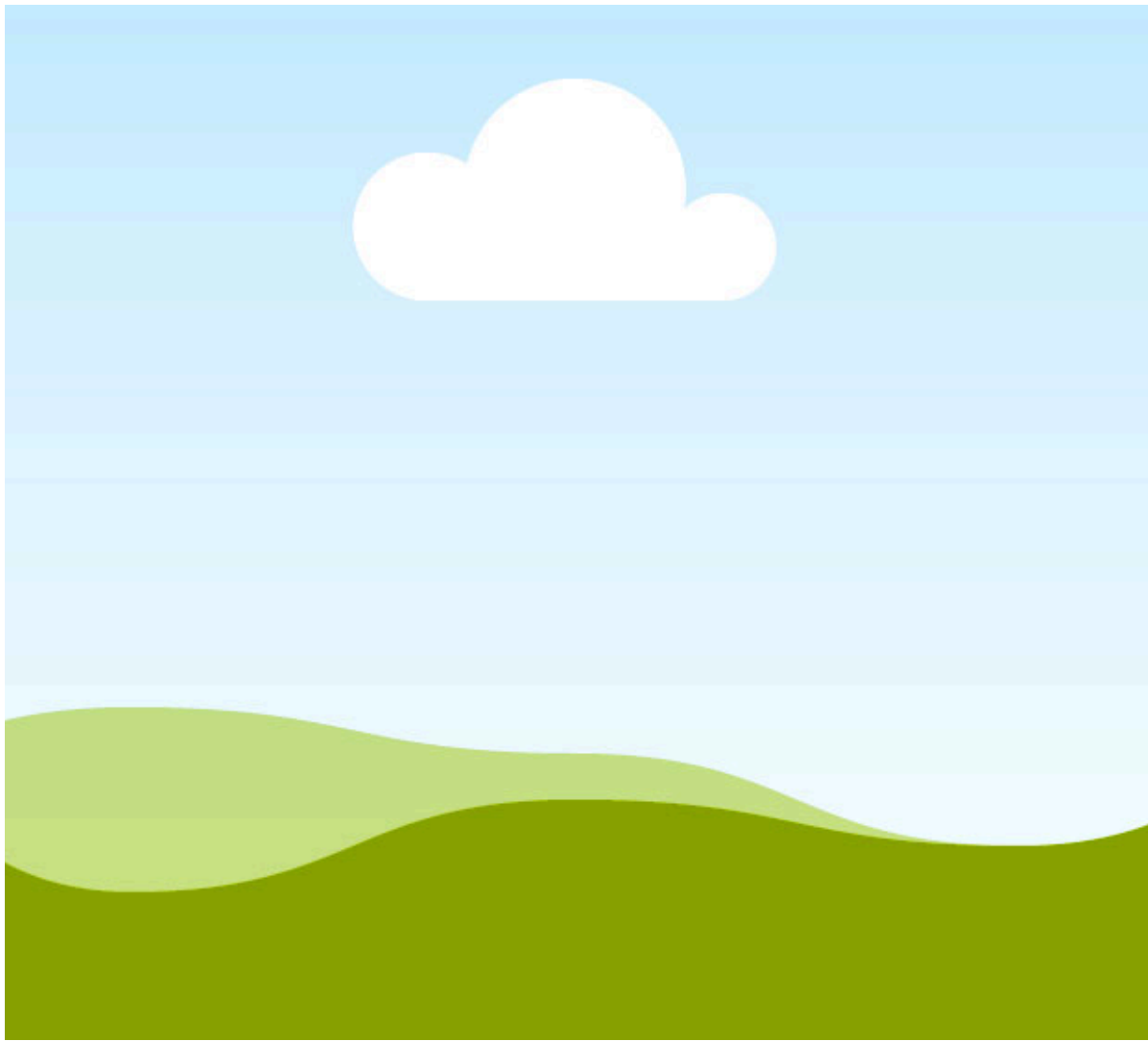
Rivière des Galets – Moulin Joli

Les orientations stratégiques

par quartier

Le Quartier Prioritaire « Le Port – Secteur Ouest », qui regroupe plusieurs ensembles tels que ZUP/ZAC, SIDR, Titan/Épuisement/Évariste de Parny, Oasis et Say Piscine, se caractérise par une concentration de difficultés sociales et urbaines :

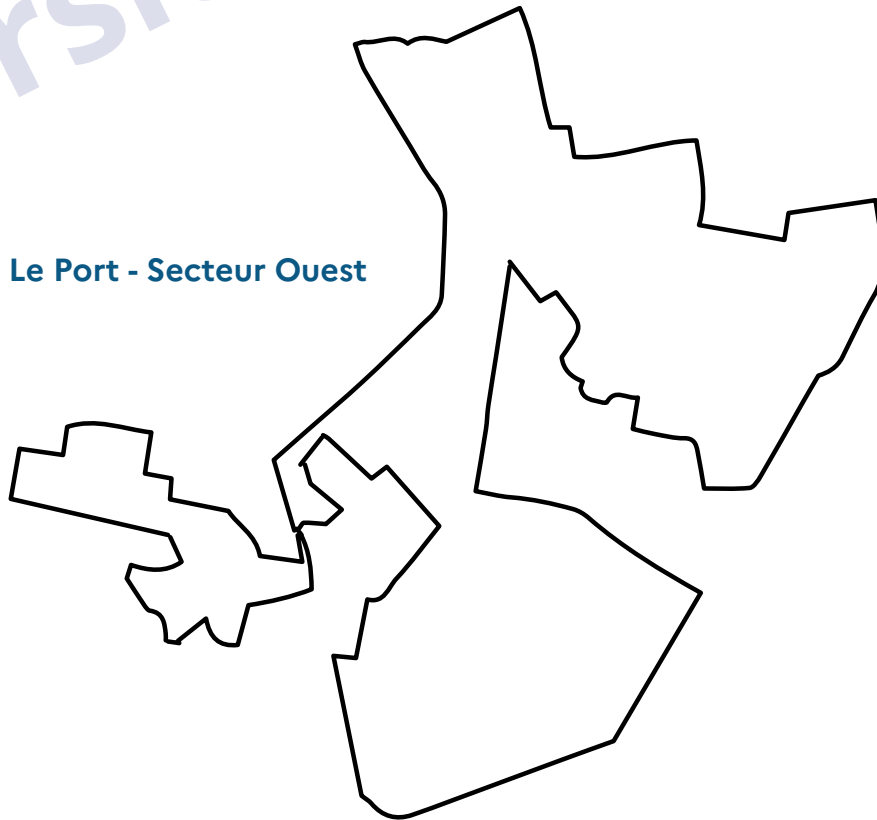
- Taux de pauvreté : 44 % (INSEE, données QPV 2024).
- Une population jeune, avec plus de 40 % des habitants ayant moins de 25 ans.
- Une part importante de ménages à bas revenus et dépendants des minima sociaux.
- Une forte présence de logements sociaux collectifs, dont certains nécessitent des interventions en termes de rénovation et d'entretien.
- Des espaces collectifs nombreux mais inégalement valorisés, parfois peu adaptés aux usages actuels.
- Une forte attente des habitants autour de l'emploi de proximité, de la sécurité quotidienne et de l'amélioration du cadre de vie.



Le Port

Le Port - Secteur Ouest

Le Port - Secteur Ouest



Singularités du quartier :

Un tissu associatif actif

La présence d'équipements éducatifs et sportifs

Des initiatives innovantes (jardins partagés, médiation sociale, pôles insertion)

44%
des habitants
vivent sous le
seuil de pauvreté.

33%
Part des ménages
monoparentaux,
accentuant la
vulnérabilité sociale.

50%
Des habitants
expriment des
difficultés d'accès aux
soins de proximité et
aux droits sociaux

Les orientations stratégiques par quartier

Le Port - Secteur Ouest

- Améliorer l'insertion socio-professionnelle et lever les freins périphériques
- Favoriser la réussite éducative et l'autonomie des jeunes
- Renforcer le cadre de vie et accompagner la transition écologique
- Développer la cohésion sociale et l'accès à la santé
- Favoriser les actions de médiation sociale et de prévention pour la tranquillité publique

20 334 habitants

4 bailleurs

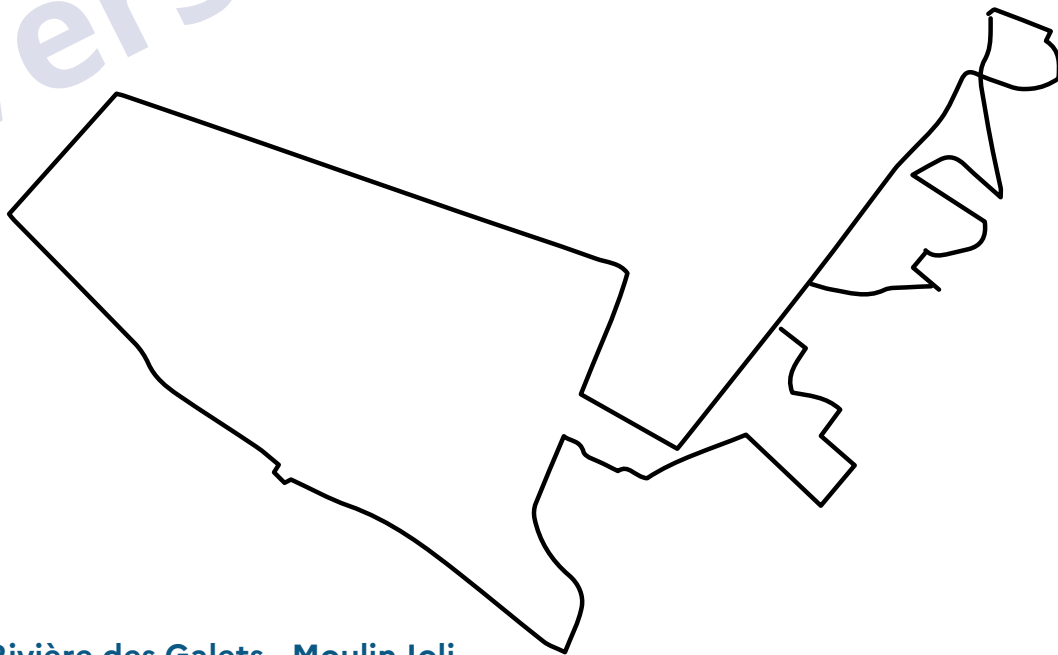
1 conseil citoyen

Acteurs ressources

- Ville du Port – services municipaux et vie associative.
- TCO – compétences en aménagement, habitat, mobilité et collecte des déchets.
- Bailleurs sociaux (SHLMR, SIDR, SEMADER, SODIAC) – gestion et réhabilitation des ensembles collectifs.
- Établissements scolaires et Cité Éducative/PRE – accompagnement éducatif et réussite scolaire.
- Pôles Insertion et structures IAE/ESS – accompagnement socio-professionnel.
- Associations locales – médiation, animation, sport, culture, agriculture urbaine.
- Conseil citoyen – implication directe des habitants dans la concertation et le suivi.

Le Port

Rivière des Galets - Moulin Joli



Rivière des Galets - Moulin Joli

Singularités du quartier :

Une identité communautaire forte

47%
Taux de pauvreté

45%
Des ménages sont
monoparentaux

33%
Des logements
collectifs nécessitent
des travaux
d'amélioration et une
meilleure gestion des
déchets.

Un quartier à taille humaine

33%
Des jeunes (16-25ans)
sont sans emploi

Les orientations stratégiques par quartier

Rivière des Galets - Moulin Joli

- Renforcer l'accès à l'emploi et à la formation
- Consolider la réussite éducative et le soutien à la jeunesse
- Améliorer le cadre de vie et la tranquillité publique
- Promouvoir la cohésion sociale et l'accès aux droits
- Valoriser le rôle des associations dans l'accompagnement et la solidarité.

4 057 habitants

3 bailleurs

1 conseil citoyen

Acteurs ressources

- Ville du Port – services municipaux et proximité.
- Bailleurs sociaux (SEMADER, SEDRE) – gestion et entretien du parc social.
- Associations locales – animation socio-éducative, sport, culture, médiation sociale.
- Cité Éducative et PRE – dispositifs éducatifs de suivi et d'accompagnement individualisé.
- Structures de santé de proximité – relais pour le CLS et les actions de prévention.
- Conseil citoyen de Le Port – participation directe des habitants.

4 enjeux transversaux pour ce nouveau contrat de ville

01

L'égalité femme-homme et
les luttes contre les discriminations

Les transitions écologiques

02

03

La participation citoyenne

Tranquillité publique et
Sécurité

04

05

Evaluation du contrat de ville

L'égalité femme-homme et les luttes contre les discriminations

Constat

Sur les Quartiers Prioritaires de la Ville de Le Port, les écarts persistent entre les femmes et les hommes, particulièrement en matière d'accès à l'emploi, de formation et de responsabilités. Les données issues de l'ABS 2021 et des ateliers de concertation mettent en évidence :

- un taux de chômage plus élevé chez les femmes, (près de 42 % dans les QPV, contre 35 % pour les hommes), souvent concentrées dans des emplois précaires ou à temps partiel ;
- les femmes représentent moins de 20 % des actifs dans certains secteurs porteurs (logistique portuaire, BTP, numérique), traduisant une forte sous-représentation dans ces filières ;
- des freins sociaux importants : garde d'enfants, mobilité, charge mentale.

À cela s'ajoutent des discriminations multiples relevées lors des Agoras et ateliers d'éducation populaire, touchant notamment les jeunes, les habitants issus des quartiers stigmatisés et certaines populations en situation de vulnérabilité (personnes en situation de handicap, familles monoparentales, migrants).

Objectif

Garantir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et lutter contre toutes les formes de discriminations, en renforçant l'accès équitable aux droits, aux opportunités économiques, à la formation, à la participation citoyenne et aux responsabilités.

Orientations

1. Favoriser l'insertion professionnelle des femmes, notamment via des parcours adaptés (formation, orientation vers les filières en tension, accompagnement à la mobilité, accès aux dispositifs de garde d'enfants).
2. Renforcer la prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales et sexistes, en s'appuyant sur le CLSPD et les associations locales.
3. Valoriser le rôle des femmes dans la vie citoyenne et associative, en soutenant leur participation aux instances de gouvernance et aux conseils citoyens.
4. Lutter contre toutes formes de discriminations (âge, origine, lieu de résidence, handicap, orientation sexuelle), à travers des actions de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement des publics.

Les transitions écologiques

Constat

Les quartiers prioritaires de Le Port sont directement exposés aux enjeux environnementaux et climatiques, avec des impacts plus marqués en raison de la précarité sociale et des contraintes liées au bâti. L'ABS 2021, la concertation 2023-2025 et les données SIGVille 2024 montrent que :

- près de 35 % des ménages en QPV déclarent des difficultés liées à la précarité énergétique (factures d'électricité élevées, logements mal isolés) ;
- environ 40 % des habitants des QPV estiment que la gestion des déchets est un problème majeur dans leur quartier, avec une concentration des dépôts sauvages dans certains périmètres collectifs ;
- les espaces verts accessibles restent limités : moins de 15 % de la surface des QPV est dédiée à des espaces de respiration (parcs, jardins, aménagements paysagers), contre plus de 25 % à l'échelle communale.

Depuis plusieurs années, la Ville de Le Port et ses partenaires ont initié des démarches positives : création de jardins partagés, expérimentations d'agriculture urbaine, projets d'aménagement tels que le "Fil Vert" le long des berges de la Rivière des Galets, et actions de sensibilisation à la gestion des déchets. Les habitants expriment une forte attente pour que ces initiatives se renforcent et s'ancrent davantage dans leur quotidien.

Objectif

Accélérer la transition écologique dans les quartiers prioritaires, en conciliant amélioration du cadre de vie, justice sociale et participation citoyenne, afin de construire des quartiers plus résilients, agréables et durables.

Orientations

- Renforcer la gestion durable des espaces collectifs en impliquant directement les habitants (auto-gestion, médiation, jardins partagés, requalification des espaces verts).
- Développer l'agriculture urbaine et les jardins partagés, comme leviers d'éducation, de lien social, et d'autonomie alimentaire.
- Améliorer la performance énergétique des logements sociaux, en favorisant des solutions adaptées aux ménages en précarité (accompagnement, sensibilisation, aides).
- Sensibiliser et former les habitants aux enjeux environnementaux (tri des déchets, énergies renouvelables, mobilité douce), avec des actions de proximité menées dans les QPV.

La participation citoyenne

Constat

La participation citoyenne est au cœur de la politique de la ville et constitue un levier essentiel pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants. À Le Port, elle s'appuie depuis plusieurs années sur une dynamique structurée autour des Agoras de Quartiers (28 organisées entre 2023 et 2025), des ateliers d'éducation populaire (10 en 2025), ainsi que sur l'action des Conseils citoyens implantés dans les deux QPV. Ces instances ont permis une meilleure compréhension des besoins locaux, une co-construction des priorités et une implication croissante des habitants dans la définition des actions publiques.

Néanmoins, les retours de terrain suites à la concertation 2023-2025 mettent en évidence des marges de progression : nécessité de renforcer l'inclusion des publics les plus éloignés (jeunes, femmes isolées, personnes en insertion), d'assurer une meilleure continuité entre la concertation et la mise en œuvre des projets, et d'adapter davantage les modalités d'animation aux contraintes de vie des habitants.

Objectif

Rendre plus lisible et visible la participation citoyenne dans le Contrat de Ville 2026–2030, pour une implication effective des habitants dans toutes les étapes : diagnostic, conception, mise en œuvre et évaluation.

Orientations

- Renforcer le rôle des Conseils citoyens en consolidant leurs moyens de fonctionnement, leur formation et leur capacité d'intervention.
- Poursuivre et amplifier les Agoras et ateliers de proximité, en donnant progressivement les outils aux habitants / associations / acteurs, pour leur permettre de devenir autonomes dans la conception et mise en œuvre de leurs projets.
- Développer la participation des publics fragilisés, en adaptant les dispositifs de concertation et en allant toujours plus vers les habitants dans leurs lieux de vie.
- Créer des espaces de restitution réguliers, permettant de rendre compte des avancées et de valoriser les initiatives issues de la participation.

La Tranquillité publique et la Sécurité

Constat

La question de la tranquillité publique et de la sécurité constitue une préoccupation centrale des habitants des quartiers prioritaires de Le Port. Selon l'Étude Éducation Populaire 2025 et les retours de la concertation 2023-2025, près de 45 % des habitants de la Rivière des Galets et 40 % du Secteur Ouest déclarent que les incivilités (bruit, regroupements, dépôts sauvages) dégradent leur qualité de vie.

Le quartier de la Rivière des Galets est particulièrement marqué par la présence visible de trafics, ce qui alimente un sentiment d'insécurité. Par ailleurs, les bailleurs sociaux soulignent des difficultés récurrentes dans la gestion des espaces communs, accentuant la perception d'un cadre de vie dégradé.

Face à ces constats, la Ville et ses partenaires ont déjà renforcé les dispositifs existants : déploiement du CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), médiation sociale, actions de sensibilisation à destination des jeunes, et expérimentation d'actions de proximité financées par l'ATFPB, mais ont perdu également la présence des éducateurs de rue, atout fort sur les QPV lorsqu'ils en disposent.

Objectif

Garantir la tranquillité publique dans les quartiers prioritaires en combinant prévention, sécurisation des espaces et renforcement de la médiation, afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants.

Orientations - en articulation étroite avec le CLSPD

- Renforcer la médiation sociale et la présence de proximité, notamment dans les espaces collectifs et les lieux sensibles (hall d'immeuble, berges de rivière, zones commerçantes).
- Construire avec les partenaires institutionnels un plan d'intervention de prévention spécialisée sur les QPV.
- Développer des actions de prévention ciblées auprès de la jeunesse, pour réduire l'exposition aux conduites à risque et favoriser des alternatives positives (sport, culture, insertion).
- Améliorer la gestion des espaces communs en articulation avec les bailleurs sociaux et l'ATFPB, afin de prévenir les dégradations et limiter les situations génératrices de tension.
- Consolider la coordination entre forces de sécurité, services municipaux et acteurs sociaux, pour une réponse rapide et adaptée aux problématiques locales.

Evaluation du contrat de ville

Constat

L'évaluation constitue une exigence centrale de la circulaire du 19 mars 2025 et un levier pour mesurer l'efficacité et l'impact des politiques publiques dans les QPV. Les constats des ateliers participatifs et des agoras soulignent la nécessité d'un pilotage plus partagé de l'évaluation et d'une restitution plus accessible des résultats.

Objectif

Mettre en place une évaluation partenariale, transparente et continue, permettant de mesurer les progrès réalisés, d'ajuster les actions en temps réel et d'impliquer les habitants dans l'analyse de l'impact du Contrat de Ville 2026–2030.

Orientations

L'évaluation du Contrat de Ville du Port 2026–2030 sera organisée autour de trois temps complémentaires :

- 1. *En amont de la mise en oeuvre :*

Chaque signataire établira, au moment de la signature, une grille d'évaluation de ses engagements, annexée à l'accord-cadre. Cette grille comprendra des indicateurs co-construits avec la Ville et l'Etat, définis en cohérence avec son champ de compétence et directement liés aux engagements validés. Cette phase préparatoire garantira une mesure précise et adaptée de la contribution de chacun.

- 2. *En cours de mise en oeuvre :*

Un suivi régulier des engagements sera réalisé, en s'appuyant notamment sur les réunions du Comité technique (COTECH). Ces instances permettront d'évaluer l'avancement des actions par rapport aux engagements inscrits dans l'accord-cadre et ses avenants. Ce suivi continu favorisera l'ajustement en temps réel des actions et la mutualisation des retours d'expérience.

- 3. *En aval de la mise en oeuvre :*

Une évaluation finale mesurera les résultats obtenus au regard des objectifs fixés et des engagements inscrits dans l'accord-cadre. Elle portera à la fois sur la mise en œuvre des actions, leur impact sur les habitants et les territoires, ainsi que sur la capacité des partenaires à atteindre les objectifs communs. Cette restitution sera partagée en Comité de pilotage et diffusée aux habitants dans une logique de transparence et de redevabilité.

Remarque : Pour les partenaires signataires après septembre 2025, leurs engagements, en lien avec leurs compétences propres, seront intégrés par⁵⁴ avenant spécifique au contrat de ville.

Les partenaires et acteurs signataires du contrat de ville

Patrice LATRON
Préfet de La Réunion

Olivier HOARAU
Maire de Le PORT

Rostane MEHDI
Titre
Rectorat de la Réunion

Philippe LAPIERRE
Directeur général
SEDRE

Anne SERY
Directrice générale
SEMADER

Anne SERY
Directrice générale
SODIAC

Valérie LENORMAND
Directrice générale
SHLMR

Laurent PINSEL
Directeur général
SIDR

Amendements par avenants pour signatures à venir.